

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Centre de
Tananarive

Section
Géographie

PLAINE DE TANANARIVE
DÉMOGRAPHIE - STRUCTURE FONCIÈRE
STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

tome 1

Buts, méthodes et synthèses géographiques

Tananarive
Décembre 1967
Etude n° 9
Marché SCET/ORSTOM

tome 1 : Synthèse
tome 2 : Les hommes
tome 3 : La terre
tome 4 : Cartographie

O.R.S.T.O.M.
SECTION GEOGRAPHIE

BUTS, METHODES
ET SYNTHESE GEOGRAPHIQUE
DE L'ETUDE SOCIO_ECONOMIQUE
DANS LA PLAINE DE TANANARIVE

-----+ + +-----

M. BIED-CHARRETON
J. WURTZ
J.L. LEBRAS

S O M M A I R E

I - Introduction	p.	1
11 - Rappel des buts de l'enquête		1
12 - Définition et découpage de la zone d'enquête		4
13 - Rappel de la méthode de sondage et de la méthode d'enquête		8
II - Présentation des grands résultats d'ensemble - Précision des résultats		15
21 - Démographie		15
22 - L'exploitation agricole et la propriété paysanne		23
23 - Précision des résultats		35
III- Géographie rurale de la plaine de Tananarive - Commentaires de cartes		38
31 - L'exploitation, sa projection sur le terri- toire villageois		39
32 - Compacité, limites des territoires des hameaux 321 - Introduction à l'étude de quatre hameaux types		42 43
322 - Structure, compacité, limites des terri- toires des quatre hameaux		51
323 - Extension et structures des territoires des 42 autres hameaux enquêtés		59
33 - Répartition des types de hameaux par région homogène		63
IV - Conclusions		66
41 - Caractères originaux de la plaine		67
411 - Deux secteurs stables intéressant une minorité de la population		67
412 - Instabilité, évolution du cadre de vie de la majorité de la population		68
4121 - Une jeunesse sous-employée		69
4122 - Un métayage instable		69
4123 - Une main-d'oeuvre salariée sai- sonnière étrangère et fluctuante		70
4124 - Une population mobile		71

42 - Les grandes régions de la plaine	p.	72
421 - Tananarive		72
422 - La région proche de Tananarive		72
423 - La région éloignée de Tananarive		74

Annexes

- N° 1 - Questionnaires d'enquête
- N° 2 - Planning de l'enquête - Personnel employé
- N° 3 - Rapports remis à la S.C.E.T.
- N° 4 - Errata

Les chapitres 1 et 2 ont été rédigés par M. BIED-CHARRETON.

Les chapitres 3 et 4 par J. WURTZ.

J.L. LEBRAS a participé à la conclusion.

Mme MARCHAL a rédigé l'introduction de l'étude du hameau d'Ia-vombony.

CHAPITRE I

INTRODUCTION

11 - Rappel des buts de l'enquête

La présente enquête socio-économique s'inscrit dans l'étude des problèmes agro-socio-économiques de la Plaine de Tananarive (cf. Etude sectorielle Génie Rural, Janvier 1966).

Compte tenu des impératifs agronomiques, hydrauliques et humains, cette étude doit déboucher sur une première phase de synthèse permettant notamment la détermination de grandes zones homogènes et doit finalement aboutir à des propositions structurelles, individuelles et collectives de mise en valeur.

L'enquête menée par l'ORSTOM a pour but de déterminer sur le plan de l'analyse démographique, sociologique, géographique et de l'organisation foncière, les données dont il faut tenir compte pour intégrer le paysan dans les aménagements et les nouvelles structures qui seront envisagées (contrat SCET-ORSTOM, article 1) (1).

Pour ce faire, la section Géographie du Centre ORSTOM de Tananarive a effectué des enquêtes par sondage et des enquêtes qualitatives dans un certain nombre de communautés rurales échantillons : les hameaux. Ces enquêtes donnent essentiellement une vue chiffrée de l'état actuel de la Plaine de Tananarive aux triples points de vue de la structure démographique, de la structure des exploitations et de la structure foncière. La répartition spatiale des parcelles des exploitations, la représentation cartographique de terroirs-types donne à l'enquête sa

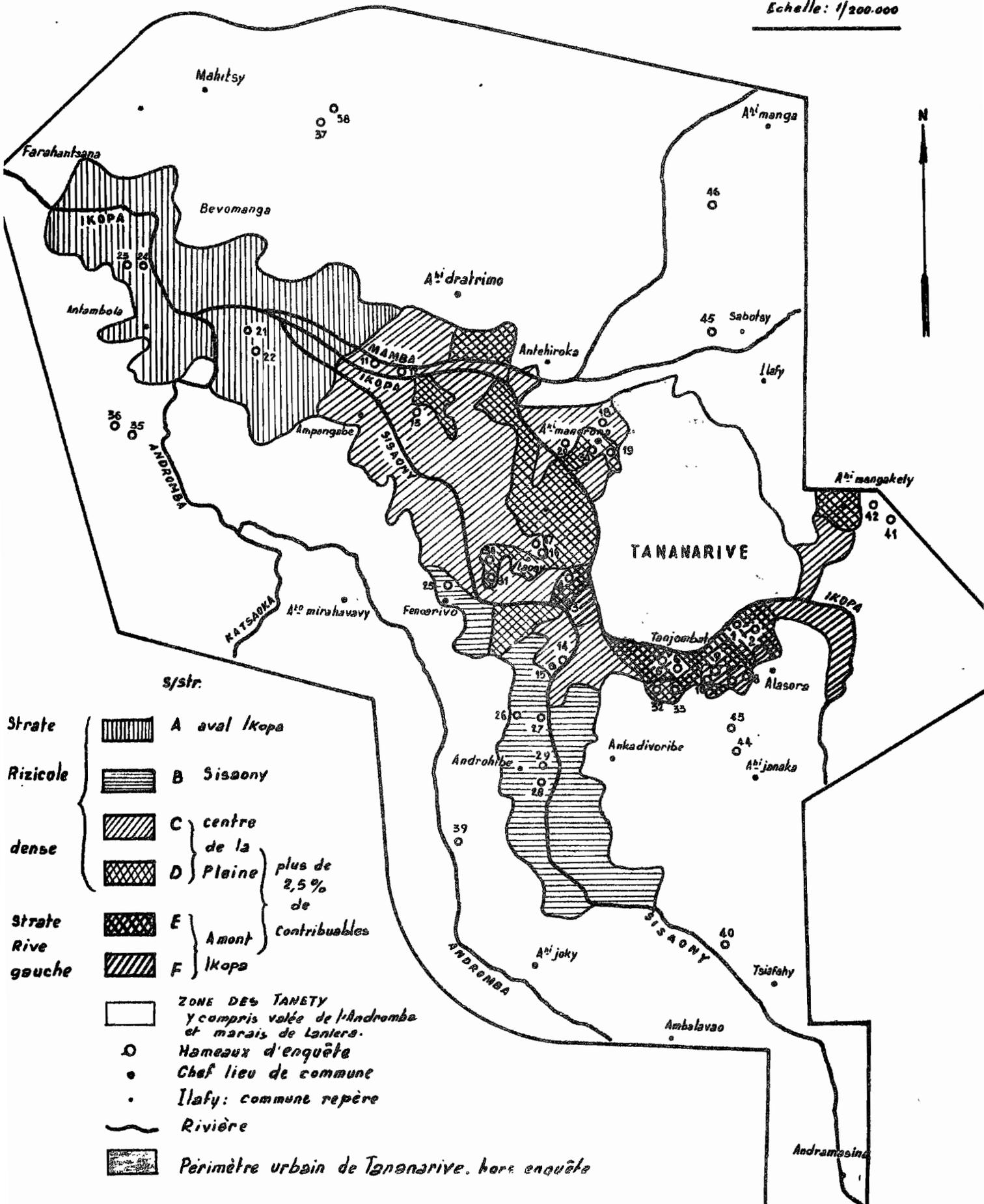
(1) L'ORSTOM est sous-traitant de la SCET pour une partie de l'étude n° 9. La SCET présentera dans un rapport complémentaire l'analyse des moyens de production, des techniques agricoles et des budgets des exploitations.

ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PLAINE DE TANANARIVE

*Croquis de localisation
des strates, sous strates
et hameaux d'enquête*

- ORSTOM -
- Tananarive -

Echelle: 1/200.000



deuxième dimension qui permet de situer les structures démographiques et foncières dans leur cadre géographique précis et concret.

La section Sociologie a parallèlement mené des enquêtes ayant pour objet d'analyser :

- les rapports entre les différents groupes sociaux à l'intérieur des communautés rurales et la détermination des unités collectives de travail;
- les rapports entre les différents types de communautés;
- l'emprise sociologique des phénomènes urbains sur la zone d'enquête.

Le présent rapport concerne l'enquête de la section Géographie; il se compose de trois tomes et d'une pochette de cartes.

Le premier tome comporte :

- une présentation des méthodes utilisées dans la préparation de l'enquête par sondage (stratification, méthode de sondage), dans le déroulement de l'enquête sur le terrain (questionnaires, rôle des contrôleurs et des enquêteurs; dépouillement mécanographique du questionnaire démographique, manuel des autres questionnaires). La présentation des méthodes est indispensable pour utiliser les résultats obtenus avec le maximum d'efficacité;
- une présentation des grands résultats d'ensemble permet de résumer l'analyse du milieu humain et l'analyse de l'utilisation et de la répartition de la terre entre les paysans. Ce chapitre du tome I résume les tomes II et III;
- enfin, le tome I comportera un essai de synthèse: nous tenterons de replacer les structures chiffrées présentées dans les tomes II et III dans leur contexte géographique. Les cartes au 1/10.000e sur lesquelles sont dessinées toutes les parcelles étudiées dans notre enquête et les cartes au 1/4.000e représentant les terroirs de quatre hameaux choisis de la Plaine de Tananarive, constitueront les documents essentiels de cette synthèse géographique. Les premières cartes montreront la dispersion des parcelles d'une exploitation, les zones utilisées pour telle ou telle culture, la répartition dans l'espace des modes de faire-valoir selon les types d'exploitation, le type de spéculation ou le type de communauté.

Un deuxième jeu de cartes, au 1/4.000e, représentera les parcelles de propriété et d'exploitation des habitants des quatre hameaux dans un carré-échantillon d'une trentaine d'hectares, centré sur chacun de ces hameaux. Nous étudierons complètement la structure foncière et l'utilisation des parcelles de ce carré quelle que soit la résidence de l'exploitant ou du propriétaire. Ce double aspect de chaque carte, terroir d'une communauté rurale et carré-échantillon, permet de mesurer la compacité de terroirs représentatifs et de saisir l'importance relative des terroirs des hameaux voisins et leur enchevêtrement.

Dans le tome II, nous analyserons la structure et les activités de la population de la Plaine de Tananarive, dans une première partie, puis la structure et les activités d'une main-d'oeuvre agricole saisonnière.

La première partie de ce tome a surtout pour objet la structure de la population par sexe et par âge, l'origine des individus et des chefs de famille, leur degré d'instruction et leur activité, la taille des ménages et la structure démographique des exploitations agricoles. Il ne sera pas question de l'étude de l'état matrimonial, de la fécondité, du taux de natalité et de mortalité(1)

Il sera possible de donner quelques conclusions sur les différents types de hameaux quant à leur taille et à la répartition de leur population active, sur la densité au km² et par hectare cultivé, enfin sur les mouvements de population.

La deuxième partie s'inscrit dans l'étude démographique des exploitations; elle a pour but de déterminer les disponibilités en main-d'oeuvre agricole par exploitation et par hectare cultivé.

(1) A ce sujet, cf. Enquête démographique de Madagascar 1966, INSRE, Tananarive, Août 1967.

Dans le tome III, c'est l'utilisation du sol, la répartition de la terre entre les exploitants et les propriétaires-exploitants qui font l'objet de notre analyse. Nous insisterons sur la distribution des exploitations selon un certain nombre de critères et l'interaction de ces critères, sur les diverses spéculations et leur importance respective : riziculture, cultures sèches, cultures maraichères, sur les modes de faire-valoir: direct ou indirect; les rapports entre propriétaires et exploitants dans le cas du faire-valoir indirect seront précisés : types et durée des baux, parenté éventuelle entre propriétaires et exploitants, lieu de résidence des propriétaires. La "propriété paysanne", c'est-à-dire celle des exploitants agricoles, sera étudiée sous plusieurs aspects : modes et dates d'acquisition des terres, leur utilisation, importance respective des propriétés personnelles et indivises, répartition des terres héritées entre hommes et femmes.

Nous présenterons à la fin de ce chapitre les principaux résultats d'une enquête sur l'élevage et l'équipement des exploitations.

12 - Définition et découpage de la zone d'enquête

12-1.- La zone d'enquête définie sous le terme "Plaine de Tananarive" comprend, d'une part, la vaste plaine dite du "Betsimitatatra" (1) qui, à l'ouest de Tananarive, est traversée par la rivière Ikopa et par les basses vallées de ses affluents : Sisaony, Andromba, Katsaoka, Mamba en amont des seuils de Bevo-manga et Farahantsana et, d'autre part, l'ensemble des collines avoisinantes qui, tournées vers cette plaine et vers la Capitale, sont, sur le plan économique et humain, directement concernées par les conséquences des aménagements hydro-agricoles.

(1) Les premiers essais de drainage effectués, il y a 150 ans, ont fait surnommer cette zone "Betsimitatatra" ou zone "qu'il n'est plus nécessaire de drainer".

La Plaine proprement dite couvre 25.000 ha dont 13.000 environ cultivés en rizières. L'ensemble couvre 120.000 ha pour une population totale atteignant presque 500.000 habitants, y compris les 300.000 individus du périmètre urbain de Tananarive. La zone d'enquête touche 32 communes et 452 villages administratifs, eux-mêmes subdivisés en quelque 2.500 hameaux environ, unités de base de l'habitat.

Pour les besoins de l'enquête, nous avons découpé la Plaine de Tananarive en zones homogènes selon les critères suivants :

- une première séparation a été faite en "zone des tanety" et "zone des vallées", conformément à la définition ci-dessus. Dans la zone des tanety, l'enquête est beaucoup plus extensive et les unités d'échantillons ont été déterminées par choix raisonné. Les résultats ne seront pas extrapolés; l'enquête par sondage proprement dite se limite à la zone des vallées;
- la zone des vallées regroupe les parties inondables des vallées de l'Ikopa et de la Sisaony (1). Il s'agit d'une enquête par sondage permettant de toucher entre le 1/10 et le 1/15 de la population et environ le 1/50 des exploitations. Elle est complétée par des études qualitatives comme nous les avons définies plus haut.

Pour permettre une meilleure efficacité du sondage, cette zone a été stratifiée de la manière suivante : une première division en deux strates a été effectuée, pour tenir compte des impératifs du maître d'oeuvre (la SCET) : la strate dite rive gauche de l'Ikopa et la strate dite rizicole dense.

(1) Nous avons écarté de cette zone :

- la vallée de l'Andromba, non intéressée par les grands aménagements hydro-agricoles en cours d'étude,
- le marais de Laniera dans lequel une étude foncière précise est en cours,
- la rive droite de l'Ikopa, à l'ouest de Tananarive, qui sera urbanisée d'ici 10 ans.

12-2.- La strate rive gauche Ikopa

Elle revêt une importance particulière, car c'est là que débiteront les aménagements; le sondage a été plus fort dans cette strate; elle a fait l'objet d'un rapport préliminaire remis début Octobre 1967. Cette strate correspond au val d'inondation de la rive gauche de l'Ikopa, depuis Ambohimambola jusqu'au marais d'Avarabohitra. Elle comprend vingt villages administratifs situés dans les communes d'Alasora, Tanjombato et Ampitatafika. Elle totalise 12.800 individus sur 2.172 ha, soit une densité supérieure à 570 habitants/km². Notons au passage que tous les chiffres cités dans ce paragraphe et le suivant sont les chiffres administratifs de 1964 ou 1965 ayant servi à l'établissement de la base de sondage. 60% de la superficie de cette strate peuvent être cultivés en riz, qu'il s'agisse de riz de première saison (repiqué en Septembre, récolté en Février) ou de riz de deuxième saison (repiqué en Décembre, récolté en Mai).

Cette strate est divisée en deux sous-strate :

Sous-strate E : Elle comprend les villages où le pourcentage de contribuables payant l'impôt sur le revenu est supérieur à 2,5% (1), soit 12 villages, 8.514 habitants.

Sous-strate F : Elle comprend les villages où le pourcentage de contribuables payant un impôt sur le revenu est inférieur à 2,5%, soit 8 villages et 4.250 habitants.

Si la strate rive gauche est géographiquement bien individualisée il n'en est pas de même pour les deux sous-strates E et F qui sont entremêlées dans leur strate (cf. croquis de localisation au 1/200.000).

(1) Voir paragraphe "strate rizicole dense" la signification de ce critère.

12-3.- La strate rizicole dense

Celle-ci correspond aux parties inondables des vallées des rivières Ikopa et Sisaony jusqu'à Bevomanga. Elle comprend 144 villages administratifs, groupe 67.300 habitants sur 23.000 ha; un peu plus de la moitié de cette superficie peut être utilisée en rizière. La densité de population pour cet ensemble dépasse 250 habitants/km².

Cette strate a été divisée en quatre sous-strates. La sous-stratification a pour but, outre d'améliorer le sondage, d'obtenir autant que faire se peut une bonne répartition géographique des villages, dans l'optique de la détermination de zones homogènes; cependant, il nous faut signaler que les objectifs d'une enquête par sondage de ce style sont la plupart du temps incompatibles avec ceux d'une étude régionale qui réclame plus de finesse. Tout au long de cette étude, les aspects quantitatifs de l'enquête par sondage seront séparés des aspects qualitatifs de l'enquête géographique.

Les critères de sous-stratification retenus sont les suivants :

- la saison du riz, critère qui n'était pas entré en ligne de compte pour la rive gauche (entièrement comprise dans une zone où les cultures de riz des deux saisons sont entremêlées);
- le pourcentage de contribuables payant l'impôt sur le revenu par rapport à la population totale.

Ce critère a été retenu pour mesurer l'importance des activités non agricoles des habitants de la plaine, donc le degré d'urbanisation de ces villages. Les personnes déclarant un revenu monétaire annuel supérieur à 90.000 FMG sont assujettis à cet impôt. Or, les revenus proviennent non des bénéficiaires des exploitations agricoles (dont le revenu monétaire est très faible, cf. Etude de la SCET), mais d'activités secondaires (manoeuvre salarié) ou tertiaires (employés des secteurs privés et publics).

Cependant, un certain nombre d'erreurs se sont glissées lors de l'établissement de la liste des villages selon ce critère, liste devant servir de base de sondage, car village fiscal et village administratif ne coïncident pas toujours, donc ne comprennent pas les mêmes hameaux. Par la suite nous avons pu corriger les erreurs ainsi introduites lors du dépouillement. Le seuil de séparation a été fixé à 2,5% de contribuables par village.

Les quatre sous-strates sont les suivantes (se référer également au croquis au 1/200.000) :

Sous-strate A : Basse Ikopa jusqu'au seuil de Farahantsana; riz de 2e saison, moins de 2,5% de contribuables payant l'impôt sur le revenu; 18 villages, 5.334 habitants.

Sous-strate B : Vallée de la Sisaony, riz de 2e saison, moins de 2,5% de contribuables; 27 villages, 8.695 habitants.

Sous-strate C : Centre de la Plaine : moyen Ikopa et basse Sisaony; culture mélangée de riz de 1ère saison ou riz de 2e saison, moins de 2,5% de contribuables; 72 villages, 40.324 habitants.

Sous-strate D : Même définition que la sous-strate C, mais plus de 2,5% de contribuables; 27 villages, 12.917 habitants.

Géographiquement, les sous-strates C et D sont donc entremêlées; seul le critère pourcentage de contribuables payant l'impôt sur le revenu les distingue.

13 - Rappel de la méthode de sondage et de la méthode d'enquête

13-1.- Zone des vallées

Le hameau, unité de base de l'habitat, a été choisi comme unité-échantillon de l'enquête démographique, l'exploitation agricole comme unité-échantillon de l'enquête foncière et exploitation. Pour parvenir à ces unités, nous avons effectué un sondage à trois degrés :

- premier degré : unité primaire (UP) : village administratif (1)
- deuxième degré : unité secondaire (US) : hameau (2)
- troisième degré : unité tertiaire (UT) : exploitation agricole.

Avant le tirage des UP échantillons, les villages sont classés selon leur taille dans chaque sous-strate. Pour tenir compte de leur taille, on procède au tirage systématique par la méthode des totaux cumulés, afin d'obtenir des UP dans chaque sous-strate.

Les UP ainsi retenues sont enquêtées en vue de dresser la liste des hameaux (2) qui les composent. Dans chaque UP, on tire deux hameaux quand cela est possible, soit deux US échantillons, à égales probabilités, tirage sans remise.

Cette méthode (3) a donc permis d'obtenir comme unité échantillon de l'enquête démographique "le hameau" (2), sans être obligé de connaître le nombre total de hameaux de la zone des vallées. Elle présente l'inconvénient de donner un coefficient d'extrapolation différent pour chaque hameau.

L'enquête démographique terminée dans les US échantillons, on dresse la liste des exploitations agricoles qui compose la base de tirage des UT échantillons.

Les UT ont été tirées à égales probabilités en choisissant un taux de sondage tel que le coefficient d'extrapolation des exploitations soit le même pour toute la zone des vallées (voir plan de sondage annexe I, p. 2).

-
- (1) Le village administratif comprend un certain nombre de hameaux officiels (dont la liste a été établie et remise à la SCET en Février 1967).
 - (2) Le hameau officiel comprend, soit un seul hameau (une seule communauté rurale), soit plusieurs hameaux physiques (plusieurs communautés).
C'est le hameau physique qui constitue notre unité secondaire, c'est de lui seul qu'il sera question tout au long de cette étude.
 - (3) Voir précisions sur la méthode de sondage dans le "plan de sondage" remis à la SCET en Février 1967.

Le nombre d'unités échantillons par sous-strate est le suivant:

<u>Sous-Strate</u>	<u>Nombre d'UP</u>	<u>Nombre d'UP tirées</u>	<u>Nombre d'US tirées</u>	<u>Nombre d'UT tirées</u>
A	18	2	4	24
B	27	3	5	32
C	81	8	10	101
D	27	3	5	33
E	12	3	6	23
F	8	2	4	19
	—	—	—	—
Total :	173	21	34	232

L'enquête démographique de la zone des vallées a donc porté sur 34 hameaux, l'enquête foncière et exploitation sur 232 exploitations agricoles.

Dans la strate rive gauche, l'enquête démographique a touché le 1/5e de la population, dans la strate rizicole dense le 1/15e.

Pour l'ensemble de la zone des vallées, l'enquête démographique a porté sur le 1/10e de la population; l'enquête foncière et exploitation a porté sur le 1/50e des exploitations de cette zone.

13-2.- Zone des tanety

Les hameaux échantillons de l'enquête démographique ont été obtenus par choix raisonné, en tenant compte de leur taille, de leur situation géographique et de leur rôle économique. Les résultats de l'enquête démographique ne sont donc pas extrapolables, de même que ceux de l'enquête foncière et exploitation, obtenus en enquêtant le 1/5e des exploitants de chaque hameau échantillon. Cependant, ces résultats pourront être qualitativement comparés aux résultats de la zone des vallées.

L'enquête a porté sur 12 hameaux échantillons, ce qui a permis de toucher le 1/50e environ de la population de cette zone; l'enquête exploitation a touché 63 exploitations, soit environ le 1/30e des exploitations de la zone des tanety.

13-3.- Méthode d'enquête

La population de chaque US échantillon et de chaque hameau de la zone des tanety est enquêtée intégralement, à l'aide d'un questionnaire démographique, par un enquêteur préalablement présenté à la population du hameau au moyen d'un "kabary" et en présence d'autorités administratives locales. L'enquêteur habite au hameau; il est visité périodiquement par un contrôleur. A la fin de l'enquête démographique, l'enquêteur procède au tirage public des exploitations. Trois questionnaires sont utilisés pour les enquêtes foncières et exploitation :

- un questionnaire "parcelle", où sont consignés, exploitation par exploitation et parcelle par parcelle, les principaux renseignements sur celles-ci : localisation, culture, système de culture, mode de faire-valoir, mode d'acquisition;
- un questionnaire "main-d'oeuvre extra-familiale", permettant de saisir l'importance et la structure de la main-d'oeuvre salariée ou de l'entraide, ceci afin de compléter les renseignements donnés sur l'activité agricole des membres des familles d'exploitants par l'enquête démographique;
- un questionnaire "équipement-élevage".

Ces questionnaires figurent en annexe.

En plus des questionnaires, nous avons disposé du cadastre et de photographies aériennes.

La sous-préfecture de Tananarive-banlieue est, en effet, cadastrée depuis 1933. Pour chaque hameau situé dans cette sous-préfecture, nous avons fait tirer les feuilles cadastrales nécessaires à l'enquête foncière et exploitation, permettant à la fois la localisation précise des parcelles et la mesure de leur superficie. De nombreuses mises à jour ont été nécessaires.

Pour les hameaux situés dans d'autres sous-préfectures, nous avons pu disposer d'agrandissements au 1/2.000 effectués par l'I.G.N.-Tananarive à partir de missions au 1/7.500 réalisées en

1965. Ces documents se sont révélés d'excellents instruments de travail. De plus, toutes les parcelles des exploitations enquêtées sont repérées sur des croquis au 1/10.000e, agrandissements de la couverture I.G.N. au 1/25.000 de la Plaine.

ZONE DES VALLEES

Unités enquêtées

Sous st.	N°	Hameau	Commune	Popu- lation en- quêtée	Nombre de ménages	Nombre d'expl	Nomb d'ex- tiré
A	21	IOMBIVATO	Ampangabe	16	3	3	1
	22	ANOSIAMBO	Ampangabe	95	24	24	14
	23	AMBOHIBOANJO	Antambolo	105	20	19	8
	24	AMBOHIJATOVO	Antambolo	17	4	4	1
				233	51	50	24
B	25	AMBANIAVARATRA	Fenoarivo	595	103	82	12
	26	AMOROMBATO	Androhibe	139	28	27	6
	27	SAMBAIMASINA	Androhibe	35	7	7	2
	28	MIADAMANJAKA	Androhibe	38	8	7	3
	29	AMBOHINAORINA	Androhibe	105	22	22	10
				912	168	145	32
C	11	TSINJOARIVO	Ambohidratrimo	160	30	29	17
	12	VAHILAVA	Ambohidratrimo	91	20	19	12
	13	ANDRANOMAHITSY	Ahitrimanjaka	362	71	62	24
	14	ANTSIMONTANANA	Ampitatafika	139	27	25	10
	15	MASINDRAY	Ampitatafika	57	17	14	6
	16	AVARABOHITRA	Itaosy	209	48	16	5
	17	SOAMIAMPITA	Itaosy	167	26	8	2
	18	AMBOHIMANANDRAY	Ahimanarina	420	74	30	11
	19	AMBOHIMIADANA N.	Ahimanarina(1)	525	86	20	6
	20	AMBODIADY	Ahimanarina	344	62	44	9
				2.999	547	288	107

(1):à doubler

Sous st.	N°	Hameau	Commune	Popu- lation enquêtée	Nombre de ménages	Nombre d'expl.	Nombre d'expl. tirés
D	30	AMBOHIJATOVO	Itaosy	119	20	14	4
	31	ANTANJONA	Itaosy	202	43	41	12
	32	TONGARIVO	Tanjombato	533	101	62	9
	33	AMBODIROFIA	Tanjombato	246	44	5	1
	34	ANTANETY Sud	Ahimenarina	347	47	25	7
				1.447	255	147	33
E	01	Sud AMBOHIPO	Alasora	44	9	8	2
	02	Est ANKADINDRA- TOMBO	Alasora	256	43	26	5
	03	AMBOHIMANORY	Ampitatafika	228	42	33	5
	04	AMBODIRANO	Ampitatafika	574	103	75	6
	05	TANJOMBATO Nord	Tanjombato	816	176	73	3
	06	ANDOHAVATO	Tanjombato	496	99	30	2
				2.414	472	245	23
F	07	AMBODIVONDAVA	Alasora	477	91	81	8
	08	AMBOASARY Sud	Alasora	47	9	8	1
	09	MADERA	Tanjombato	93	19	16	4
	10	MORARANO	Tanjombato	145	31	25	6
				762	150	130	19
STRATE RIVE GAUCHE E + F				3.176	622	375	42
STRATE RIZICOLE DENSE A+B+C+D				5.591	1.021	630	190
ENSEMBLE ZONE DES VALLEES				8.767	1.643	1.005	232

ZONE DES TANETY

N°	Hameau	Commune	Popu- lation enquêtée	Nombre de nérages	Nombre d'expl	Nombre d'expl tirés
35	ANTANIFISAKA	Antambolo	178	36	35	6
36	KIANJAKELY	Antambolo	61	15	14	3
37	MIARINARIVO	Mahitsy	89	15	15	3
38	AMBALABE	Mahitsy	80	10	10	2
39	AMBOVOY	Androhibe	106	24	24	5
40	ANGODONGONA	Tsiafahy	475	75	51	10
41	ANDRANOVOA	Ahimangakely	95	19	19	5
42	AMBOROMANANA	Ahimangakely	51	13	11	2
43	MERIMANJAKA	Ambohijanaka	166	37	20	4
44	MANANJARA	Ambohijanaka	94	17	10	2
45	NAMEHANA	Sabotsy	266	52	46	9
46	IAVONBONY	Ambohimanga	340	61	57	10
ENSEMBLE ZONE DES TANETY			1.971	374	312	60
TOTAL GENERAL ENQUETE (y compris ha- meaux exhaustifs)			10.738	2.017	1.317	302
NOMBRE TOTAL DE PARCELLES ETUDIEES :			7.514			

CHAPITRE II

PRESENTATION DES GRANDS RESULTATS D'ENSEMBLE

PRECISION DES RESULTATS

21 - Démographie

21-1.- Importance relative des sous-strates

Les différentes sous- strates sont de taille inégale.

Par rapport à la population totale de la zone des vallées, les pourcentages de population de chaque sous-strate sont les suivants :

Sous-strate A :	6 %	}	soit 84,5% pour la strate rizicole dense
Sous-strate B :	9,5%		
Sous-strate C :	52 %	}	et 15,5% pour la strate rive gauche
Sous-strate D :	17 %		
Sous-strate E :	9,5%	}	
Sous-strate F :	6 %		

La population totale de la zone se monte à 93.000 individus; la densité de population dans cette zone se situe au niveau de 370 habitants au km².

21-2.- Nombre d'individus, nombre de ménages, nombre d'exploitations agricoles, taille des ménages

Dans le tableau suivant, ces résultats figurent par sous-strate, strate et pour l'ensemble de la zone des vallées; les résultats non extrapolables de la zone des tanety figurent dans le tome II.

Sous- strate	Population	Nombre de ménages	Nombre d'ex- ploitations	Taille des ménages
A	5.542	1.245	1.227	4,45
B	8.939	1.706	1.528	5,23
C	48.389	8.953	5.204	5,40
D	15.558	2.716	1.686	5,72
E	8.944	1.717	945	55,20
F	5.621	1.131	962	4,98
RIVE GAUCHE	14.565	2.848	1.907	5,11
RIZICOLE DENSE	78.428	14.620	9.645	5,36
ZONE DES VALLEES	92.993	17.468	11.552	5,32

Rappel de quelques définitions :

- Nous utiliserons indifféremment les termes ménages ou familles pour désigner le plus petit groupe de parents résidant au hameau et pouvant vivre de façon indépendante au moyen de ressources utilisées en commun. Ce groupe comprend généralement le père, la mère et les enfants, éventuellement un autre parent à charge, ascendant ou cousin, ou un ami;
- L'exploitant agricole est l'usufruitier d'une ou plusieurs parcelles mises en culture ou plantées; il effectue les travaux lui-même ou les dirige, employant de la main-d'oeuvre familiale ou extra-familiale (entraide ou salariat); il peut être propriétaire d'une ou plusieurs des parcelles qu'il exploite, ou les faire valoir indirectement.

21-3.- Activité de la population

Les individus de 15 ans et plus groupent 51% de la population totale.

	AU	AS	AU + AS	NA	Nul	TOTAL
ZONE DES VALLEES	13.385	11.753	25.138	9.009	13.309	47.456
Pourcentages par rapport au total des individus de 15 ans et plus			53%	19%	28%	100

Définitions

Tout au long de ce rapport, nous emploierons les abréviations suivantes :

AU : actif agricole unique, c'est-à-dire actif dont l'agriculture sur l'exploitation est l'unique activité.

AS : actif agricole avec activité secondaire, c'est-à-dire actif ayant une activité agricole sur l'exploitation et une activité secondaire en dehors de celle-ci; cette activité secondaire peut être, soit du salariat agricole sur une autre exploitation, soit une activité non agricole.

NA : actif non agricole.

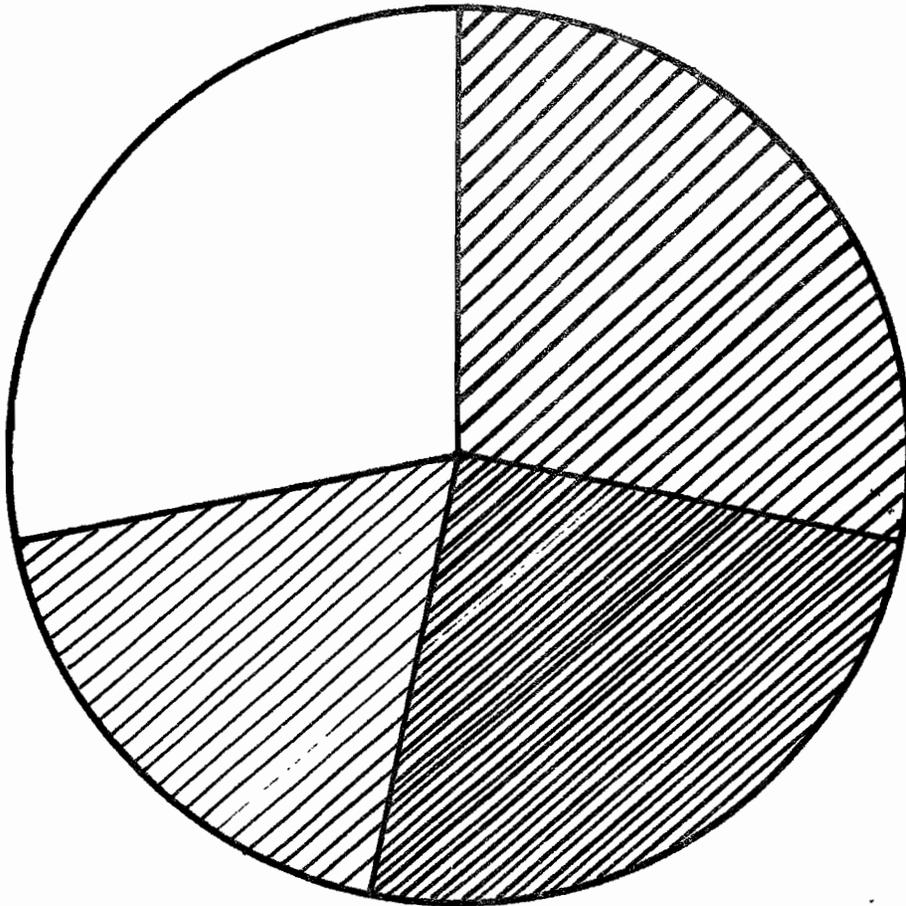
Nul: non actif. Dans cette catégorie figurent les étudiants, le clergé, les appelés sous les drapeaux, les épouses qui n'ont pas d'activité agricole sur l'exploitation, ainsi que les chômeurs.

Degré d'instruction-scolarisation

Degré d'I° nul	Ont été à l'école	Diplômés	En cours de scolarisation	TOTAL
12.088	35.505	2.451	26.709	76.745
Pourcentages par rapport au total des individus de 5 ans et plus :				
15,74%	42,26%	3,2%	34,8%	100

Z O N E D E S V A L L E E S - A C T I V I T E D E L A P O P U L A T I O N

REPARTITION EN QUATRE GRANDS SECTEURS DES INDIVIDUS DE PLUS DE 14 ANS :



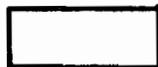
AU : actifs agricoles sans autres activités; 28 % du total des individus de plus de 14 ans.



AS : actifs agricoles avec activités secondaires en dehors de l'exploitation. 25 %



NA : non agricole; 19 %



mul : inactifs ou activités non productives (militaires 28% clergé,...)

Par la suite, nous emploierons les abréviations suivantes :

I° nul : degré d'instruction nul, c'est-à-dire ne sait lire, ni écrire, n'a jamais été à l'école.

E : a été à l'école et sait lire et écrire.

D : a obtenu un diplôme d'état : CEP, Brevet, CAP divers, bac ou études supérieures.

S : en cours de scolarisation.

21-4.- Importance de l'agriculture

- Nombre de familles non agricoles	5.900	Nombre d'individus correspondants....	31.000
- Nombre de familles vivant uniquement de l'agriculture	7.800	"-	40.000
- Nombre de familles vivant de l'agriculture et d'autres ressources permanentes	3.800	"-	22.000

21-5.- Importance de la main-d'oeuvre extra-familiale

Pour les 11.500 exploitations de la zone des vallées :

Nombre d'embauches : 897.000

Durée d'emploi : 1.116.000 journées

soit par exploitation : 97 journées de main-d'oeuvre extra-familiale
77 embauches.

Durée unitaire d'emploi (DUE) : 1,25 jour.

55% des journées sont fournis par les hommes.

45% des journées sont fournis par les femmes.

Sur 100 journées, 95 proviennent du salariat

5 proviennent de l'entraide:

Origine des embauches :

	Hameau	:	25
(sur 100 embauches)	Canton	:	29
	Plaine	:	15
	Hors-plaine	:	30
	Indéterminé	:	1

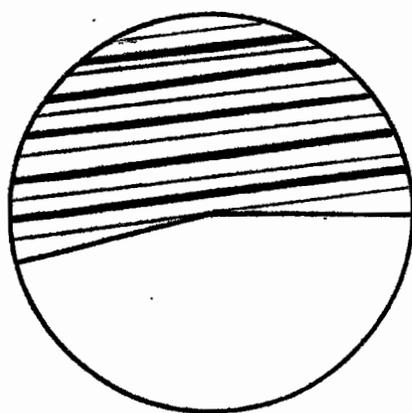
Appel à la parenté : 88 journées sur 100 sont effectuées par des étrangers à la famille.

Régularité d'emploi : un tiers des embauchés était déjà venu travailler sur l'exploitation.

Répartition par culture: pour 100 journées de travail :

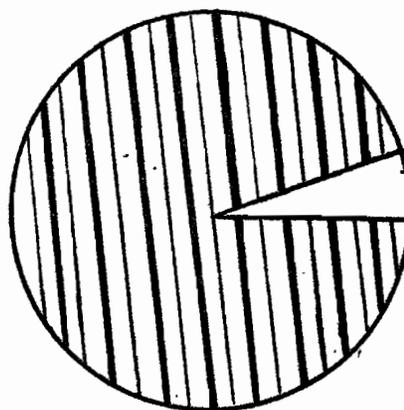
riz	: 86
cultures sèches	: 13
cultures maraîchères	: 1

ZONE DES VALLEES - MAIN D'OEUVRE EXTRA-FAMILIALE -



Hommes
55%

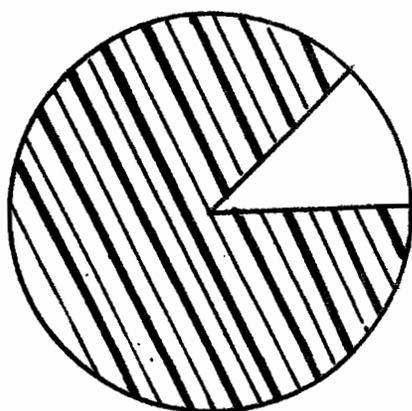
Femmes
45%



entraide

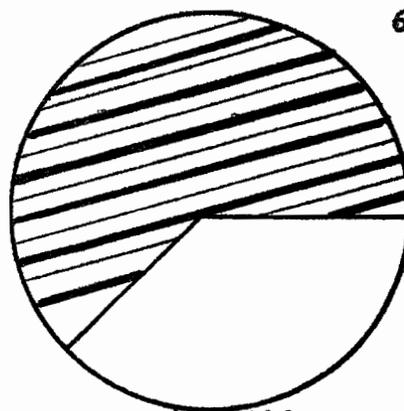
Salarier 95%

individus n'ayant jamais travaillé sur l'exploitation



Parents
12%

Etrangers à la famille
88%



63%

individus ayant déjà travaillé sur l'exploitation
37%

22 - L'exploitation agricole et la propriété paysanne

22-1.- Distribution des exploitations selon leur taille

Distribution de 1.000 exploitations en classes de 5 ares et 20 ares
 Moyenne : 0 ha 90 Mode : 15-19 ares Médiane : 55 ares

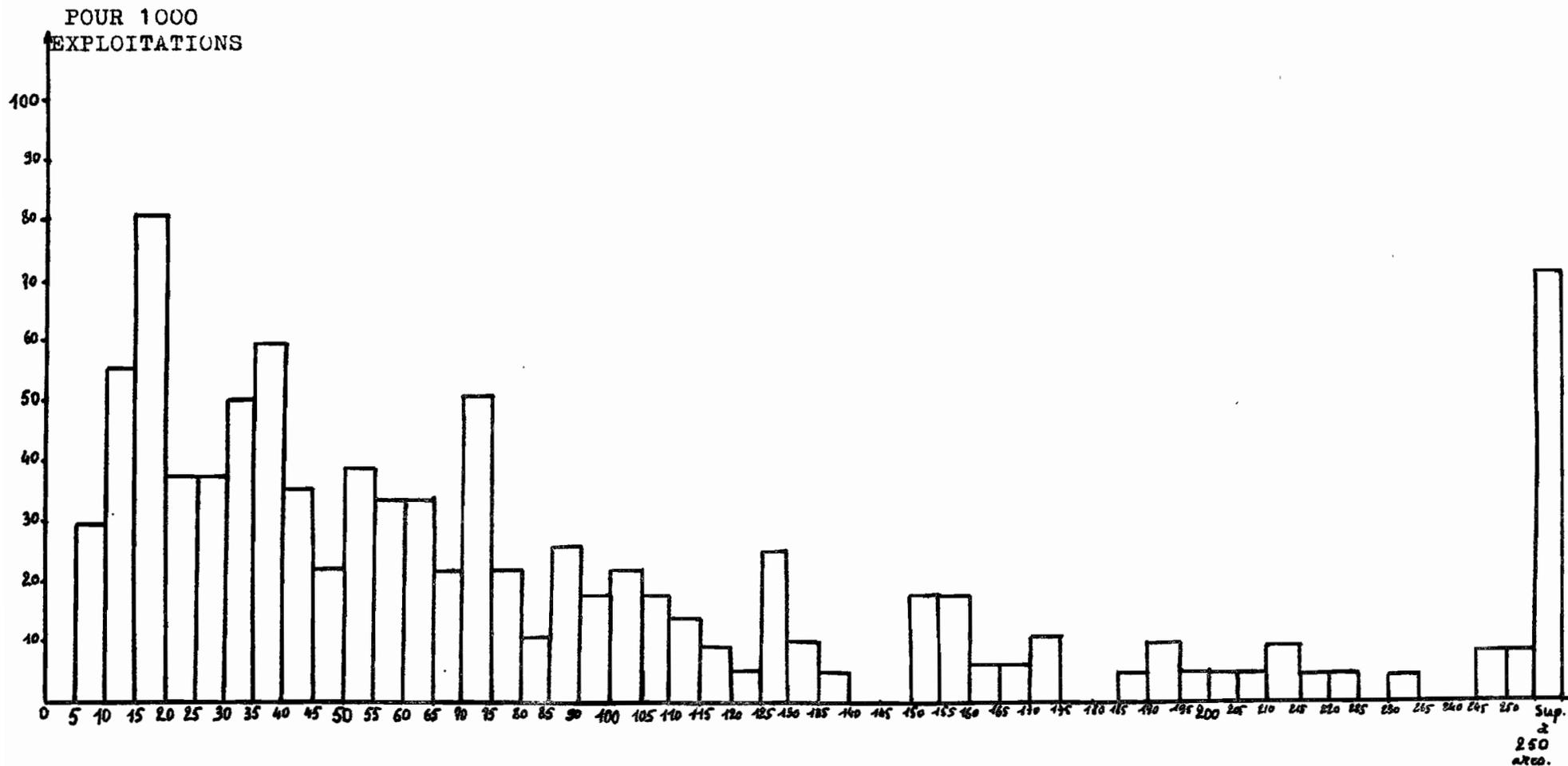
Classes de 5 ares	%	Pourcentage cumulé	% classés de 20 ares
0-4	-	-	
5-9	30	30	30
10-14	56	86	
15-19	82	168	
20-24	69	237	
25-29	38	275	245
30-34	33	313	
35-39	51	364	
40-44	60	424	
45-49	34	458	183
50-54	21	479	
55-59	38	517	
60-64	32	549	
65-69	34	583	125
70-74	21	604	
75-79	51	655	
80-84	21	676	
85-89	9	685	102
90-94	25	710	
95-99	17	727	
100-104	21	748	
105-109	17	765	80
110-114	13	778	
115-119	9	787	
120-124	4	791	
125-129	25	816	51

Classes de 5 ares	‰	Pourcentage cumulé	‰ classés 20 ares
130-134	9	825	
135-139	4	829	
140-144	-	-	
145-149	17	846	30
150-154	17	863	
155-159	--	863	
160-164	4	867	
165-169	4	871	25
170-174	9	880	
175-179	-	880	
180-184	4	884	
185-189	9	893	22
190-194	4	897	
195-199	4	901	
200-204	4	905	
205-209	9	914	21
210-214	4	918	
215-219	4	922	
220-224	-	922	
225-229	4	926	12
230-234	-	926	
235-239	-	926	
240-244	9	935	
245-249	9	944	18

Distribution de 1.000 exploitations selon leur taille,
classes de 50 ares

Classes de 50 ares	‰	Pourcentage cumulé
0-49	458	458
50-99	269	727
100-149	119	846
150-199	55	901
200-249	43	944
250-299	9	953
300-349	9	962
350-399	4	966
400-449	9	975
450-499	4	979
=====	=====	=====
500-599	9	
600-699	4	
700-799	-	
800-899	-	
900-999	-	
sup. à 1.000	4	1.000

Z O N E D E S V A L L E E S - D I S T R I B U T I O N D E 1.000 E X P L O I T A T I O N S S E L O N L E U R T A I L L E .



Classes de 5 ares; limites de chaque classe.

22-2.- Distribution de 1.000 exploitations selon leur superficie sultivée en riz par classe de 5 ares

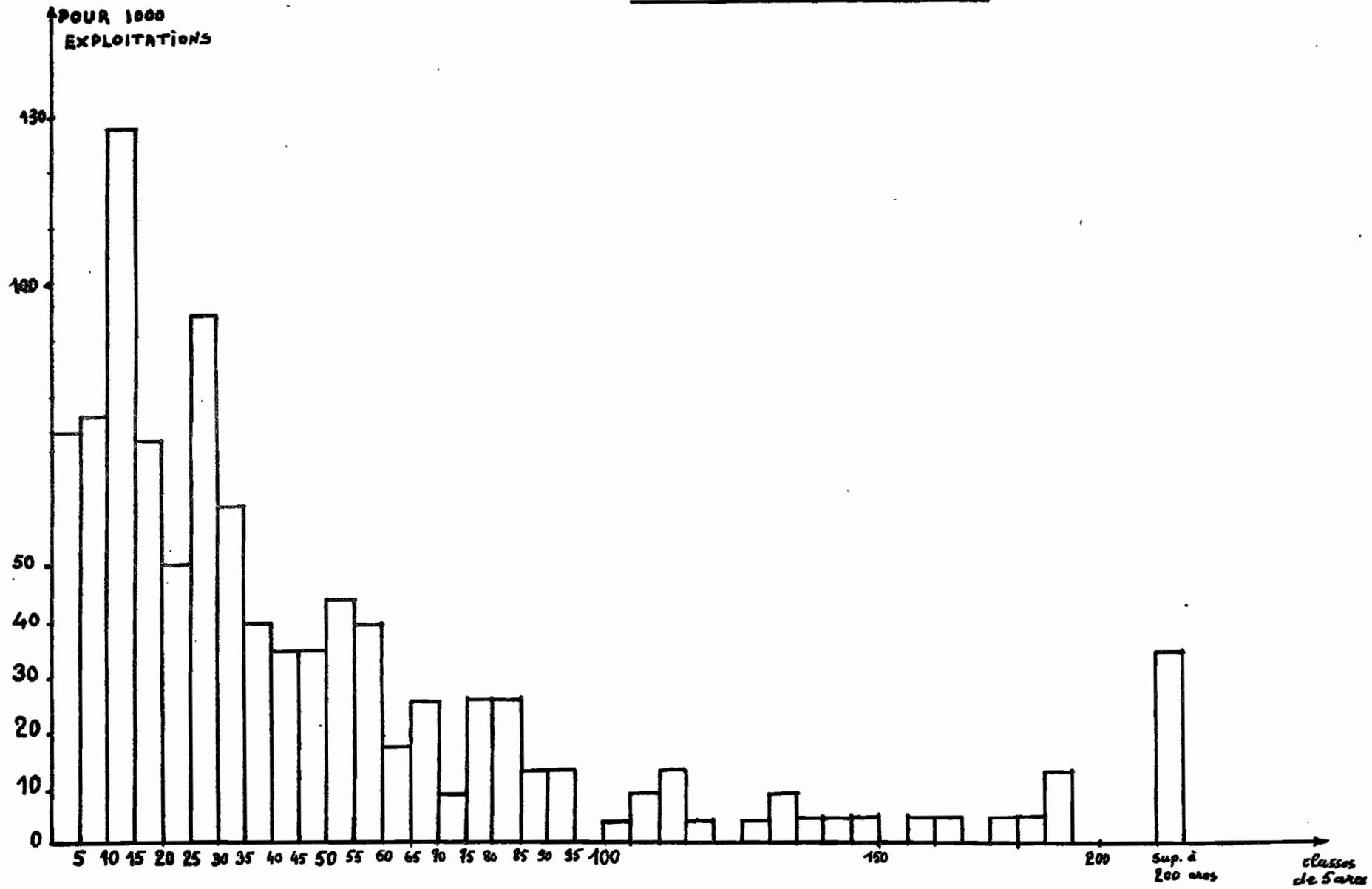
Classes de 5 ares	%	Pourcentage cumulé	Classes de 5 ares	%	Pourcentage cumulé
0-4	18	18	100-109	13	867
5-9	82	100	110-119	17	884
10-14	136	236	120-129	4	888
15-19	77	313	130-139	9	897
20-24	54	367	140-149	8	905
25-29	100	467			
30-34	59	526	150-199	25	930
35- 9	36	562	200-249	21	951
40-44	36	598	250-299	8	959
45-49	36	634	300-399	12	971
50-54	45	679	sup. à 400	4	975
55-59	41	720			
60-64	18	738			
65-69	27	765			
70-74	9	774			
75-79	27	801			
80-84	27	828			
85-89	13	841			
90-94	13	854			
95-99					

Moyenne : 54 ares

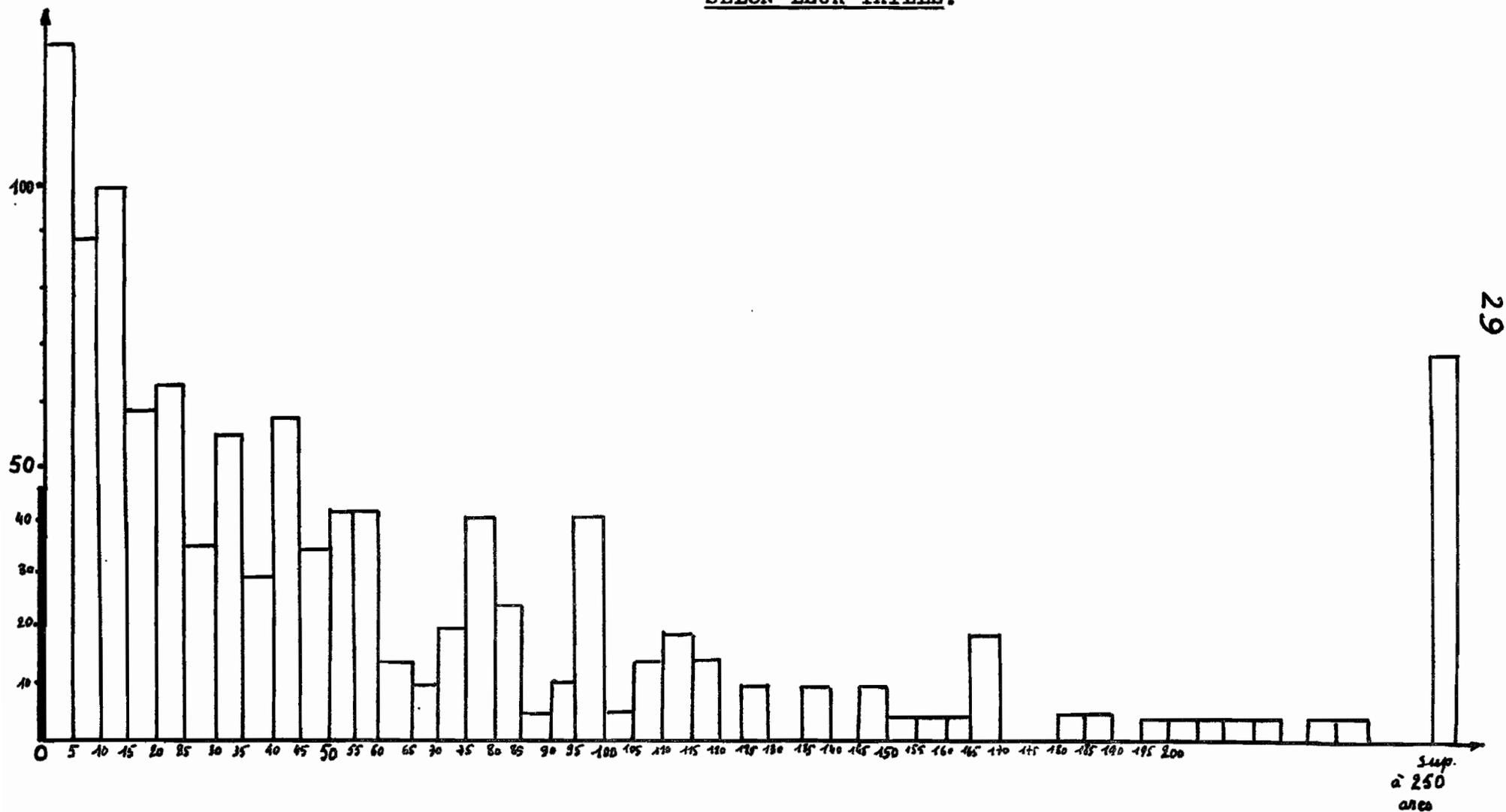
Mode : 10-14 ares

Médiane : 30 ares

Z O N E D E S V A L L E E S - D I S T R I B U T I O N D E 1 0 0 0 E X P L O I T A T I O N S S E L O N L E U R S U P E R F I C I E C U L T I V E E E N R I Z .



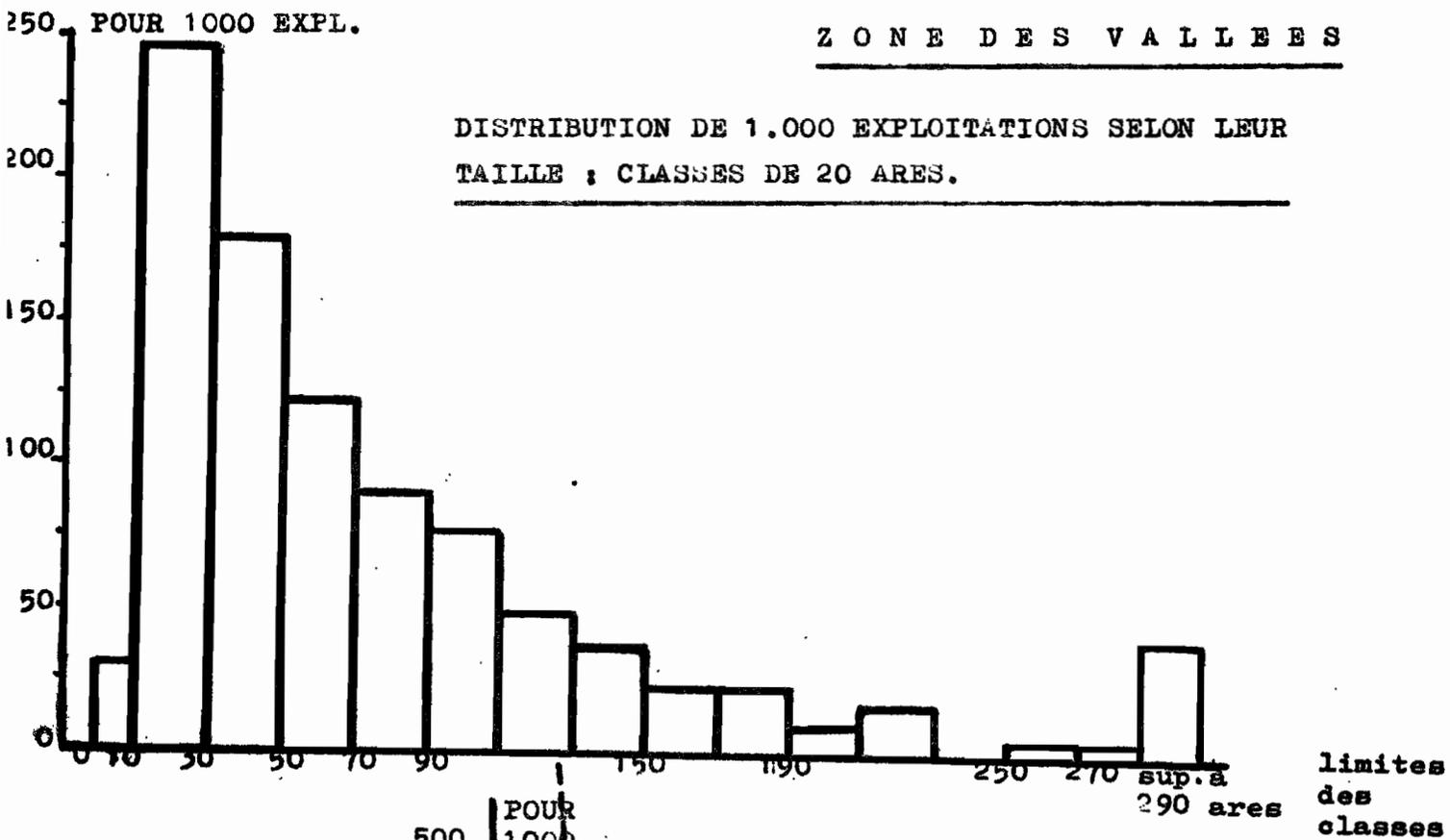
Z O N E D E S V A L L E E S - D I S T R I B U T I O N D E 1 . 0 0 0 P R O P R I E T E S P A Y S A N N E S
S E L O N L E U R T A I L L E .



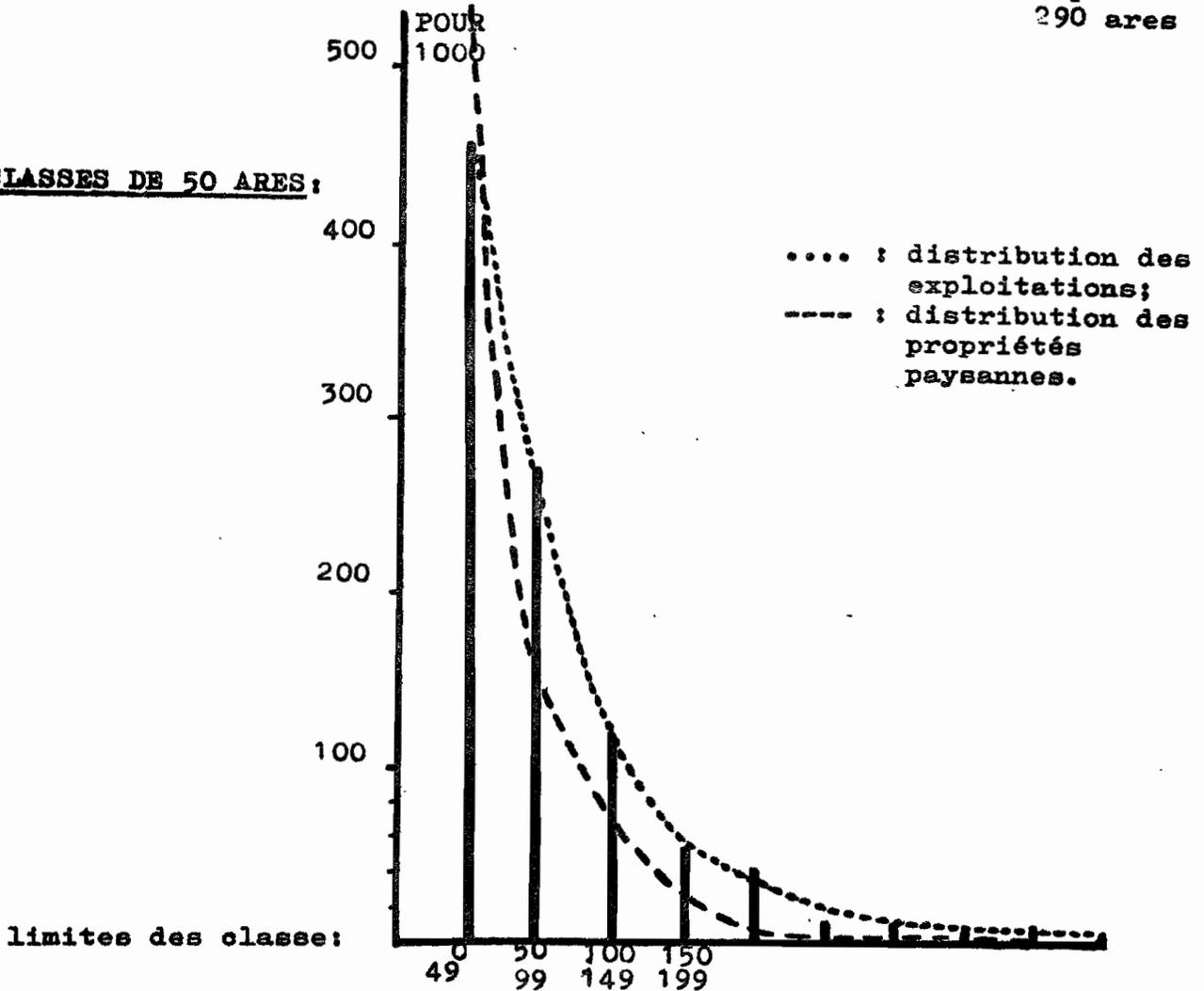
Classes de 5 ares.Limites de chaque classe.

Z O N E D E S V A L L E E S

DISTRIBUTION DE 1.000 EXPLOITATIONS SELON LEUR TAILLE ; CLASSES DE 20 ARES.



CLASSES DE 50 ARES :



22-4 - Taille moyenne des exploitations, par sous-strate :

Sous-strate A	:	1,41 ha
Sous-strate B	:	1,03
Sous-strate C	:	0,98
Sous-strate D	:	0,49
Sous-strate E	:	0,60
Sous-strate F	:	0,60
<u>Strate rizicole dense</u>	:	0,96
<u>Strate rive gauche</u>	:	0,60
<u>Ensemble zone des vallées</u>	:	0,89

22-5 - Répartition des superficies exploitées selon leur utilisation

Ensemble de la zone des vallées :

Sur 100 ha exploités : 62 sont cultivés en riz
24 sont cultivés en cultures sèches
1 est cultivé en cultures maraîchères
15 ne sont pas cultivés (habitation, friches, fossés à poisson...)

77% des exploitants pratiquent la polyculture : riz et diverses cultures sèches ou maraîchères (errata sur le graphique : lire 77 au lieu de 65)

18% ne cultivent que du riz

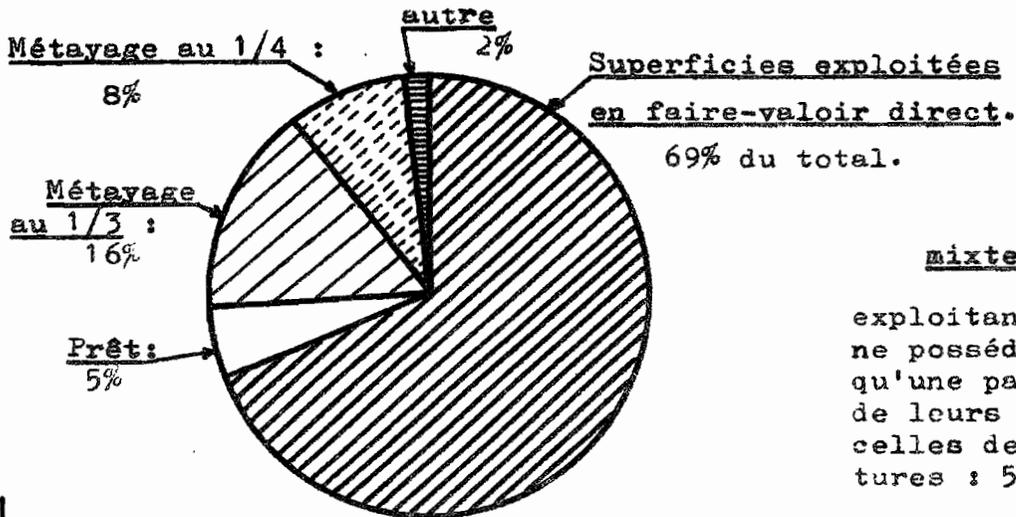
5% ne cultivent pas de riz.

Répartition de 100 ha exploités, par sous-strate

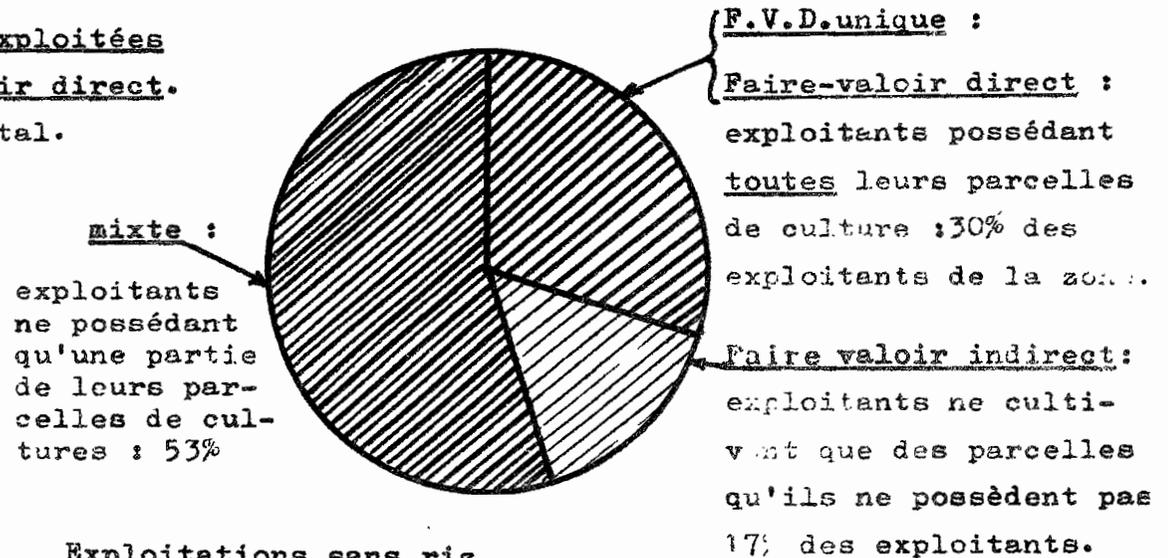
	<u>Riz</u>	<u>Cultures sèches</u>	<u>Cult.maraîchères</u>	<u>Non cultivé</u>
A	48	28	1	23
B	56	34		10
C	69	21		10
D	53	26	1	20
E	71,5	9	2,5	17
F	56	18	7	19

Z O N E D E S V A L L E E S

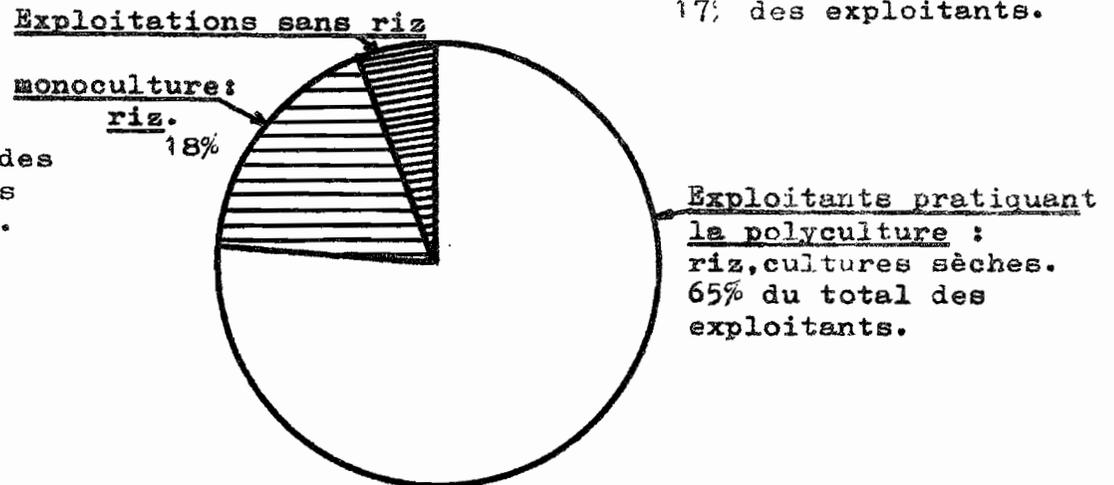
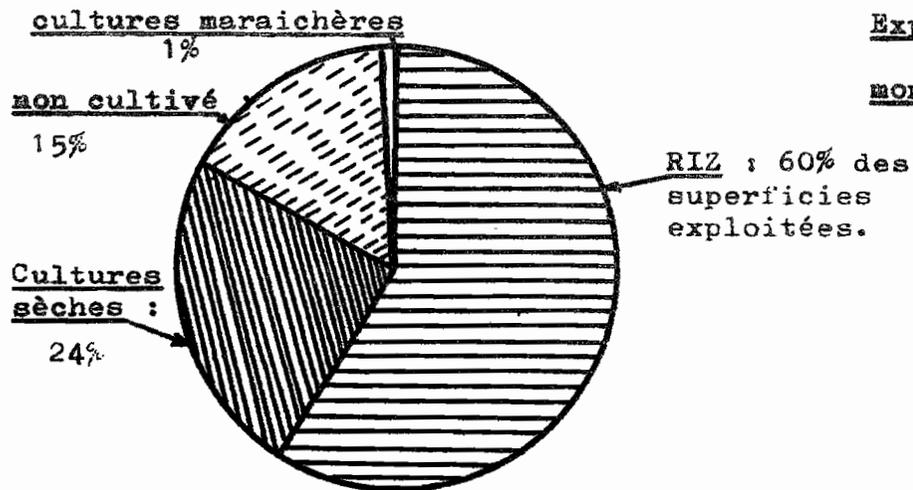
REPARTITION DES SUPERFICIES
EXPLOITEES SELON LEUR MODE DE
FAIRE-VALOIR :



REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON
LE TYPE DE FAIRE-VALOIR :



32



REPARTITION DES SUPERFICIES EXPLOITEES
SELON LEUR UTILISATION :

REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LE TYPE DE
SPECULATION.

22-6.- Répartition des superficies exploitées selon leur mode de faire-valoir

Ensemble de la zone des vallées :

Sur 100 ha exploités : 69% sont exploités en faire-valoir direct
16% sont exploités en métayage au 1/3
8% sont exploités en métayage au 1/4
5% sont prêtés
2% divers : location, mise à gage.

30% des exploitants possèdent toutes leurs parcelles de culture;
17% des exploitants ne cultivent que des parcelles qu'ils ne possèdent pas;
53% des exploitants ne possèdent qu'une partie de leurs parcelles de culture (faire-valoir mixte).

Répartition de 100 ha exploités, par sous-strate

	<u>FVD</u>	<u>M 1/3</u>	<u>M 1/4</u>	<u>Prêt</u>	<u>Autres</u>
A	83	7	-	5,5	4,5
B	58	35	1,5	4	1,5
C	68	12	13	5	2
C	83	12	0,5	3	1,5
E	49	21	17	10	3
F	61	26	8,5	4,5	

22-7.- Taille moyenne des parcelles, selon la culture

Pour l'ensemble de la zone des vallées :

Riz : 7,7 ares
Cultures sèches : 4,8 ares
Cultures maraichères : 2,3 ares
Non cultivé : 4,3 ares

Matériel :

Charrue	1.700	soit environ 1 charrue pour 6 exploitants
		et 1 charrue pour 5 ha cultivés
Charrette	1.000	
Herse	1.700	
Sarclouse	350	
Bicyclette	2.300	

23 - Précision des résultats

La précision des résultats de l'enquête est fournie par le calcul de la variance. Celle-ci donne l'écart-t-pe et le coefficient de variation. Ces deux nombres donnent l'erreur due à la méthode de sondage. Ils ne donnent pas l'erreur due aux observations ou due aux diverses méthodes de mesures de superficie (cadastre, planimétrage).

23-1 - Population totale

Nous indiquerons pour chaque sous-strate et strate l'écart-type, l'intervalle de confiance à 95% et le coefficient de variation.

Sous-strate	Ecart-type	Population avec intervalle de confiance à 95%	Coefficient de variation
A	300	5.500 \pm 600	5,45
B	250	8.900 \pm 500	2,80
C	600	48.400 \pm 1.200	1,10
D	900	15.500 \pm 1.800	5,80
Strate rizicole dense	1.000	78.400 \pm 2.000	1,27
E	200	8.900 \pm 400	2,24
F	100	5.600 \pm 200	1,78
Strate rive gauche	200	14.500 \pm 400	1,37
Ensemble	1.100	93.000 \pm 2.200	1,2

23-2.- Nombre de familles. Nombre d'exploitations

Intervalle de confiance à 95%

Sous-strate	Nombre de familles	Nombre d'exploitations
A	1.245 \pm 200	1.230 \pm 200
B	1.700 \pm 80	1.530 \pm 90
C	8.950 \pm 200	5.200 \pm 200
D	2.700 \pm 250	1.700 \pm 130
st. R.D	14.600 \pm 500	9.650 \pm 300
E	1.700 \pm 60	950 \pm 70
F	1.130 \pm 60	960 \pm 40
st. R.G.	2.850 \pm 90	1.900 \pm 80
Ensemble	17.500 \pm 500	11.500 \pm 300

Ensemble familles : Coefficient de variation = 1,42

Ensemble exploitations : -" - = 1,30

23-3.- Superficies totales, superficies rizicoles

	<u>Superficie exploitée totale (ha)</u>		<u>Superficie cultivée en riz (ha)</u>	
A	1.680	150	810	80
B	1.550	80	870	40
C	4.860	550	3.350	300
D	720	60	380	60
Strate rizicole dense	8.800	700	5.400	450
E	690	20	500	30
F	580	25	320	20
Strate R.G.	1.270	22	820	20
Ensemble	10.100	500	6.200	300

(intervalle de confiance à 95%)

CHAPITRE III

GEOGRAPHIE RURALE DE LA PLAINE DE TANANARIVE

Commentaire des cartes

La géographie de la plaine sera étudiée à plusieurs niveaux : celui de l'exploitation afin de localiser les parcelles qui la composent et mesurer leur dispersion, celui du hameau pour évaluer la compacité, la structure, les limites de son territoire, celui de la plaine pour préciser la répartition des types de hameaux. Cette étude à plusieurs niveaux permet de déterminer l'existence et la nature d'unités rurales qui peuvent être, soit des exploitations ou des groupes d'exploitations implantés en petites unités compactes ou tout au moins en une série de blocs sur le territoire villageois, soit des terroirs, c'est-à-dire des zones appropriées ou exploitées (ces deux zones se recouvrant généralement, avec des différences plus ou moins grandes sur les marges) par une communauté rurale. La communauté rurale peut être limitée aux individus résidant dans le même hameau ou englober des individus d'autres hameaux (cas d'anciens hameaux ayant éclaté en une série de nouveaux hameaux construits alentour, cas de tribus anciennes implantées en plusieurs hameaux dans une zone bien délimitée). Cette communauté peut être inexistante (cas d'installations nouvelles de familles non apparentées dans un même lieu, cas de quartiers de bourgs semi ou complètement urbanisés).

31 - L'exploitation, sa projection sur le territoire villageois

Nous utiliserons les quatre cartes de la pochette n° 5 du volume IV (1). Nous avons choisi 12 exploitations situées dans les quatre hameaux étudiés exhaustivement. La taille des exploitations choisies s'échelonne de 19 à 822 ares.

Aucune exploitation ne forme d'unité compacte (ce caractère est valable pour les 392 exploitations enquêtées). A une exception près (la plus grosse exploitation de Iavombony), aucune n'est formée de blocs de parcelles. Il est même rare de rencontrer 2 ou 3 parcelles (2) contigües sauf si elles sont situées sur la tanety. Les parcelles se dispersent donc sur toute la surface du territoire villageois. Elles sont généralement nombreuses et petites (3) et se situent toutes dans un rayon de moins d'un kilomètre du village à deux exceptions près.

Dans la zone proche de Tananarive (exploitations des hameaux d'Antanjona et d'Ambohinaorina), les exploitations de petite taille ont moins de 50 ares, cette limite s'élève à un hectare dans une zone plus éloignée (exploitations des hameaux d'Ambohiboanjo et de Iavombony). Comment caractériser les

(1) Le volume IV contient toutes les cartes de l'enquête exploitation-propriété. Les hameaux sont numérotés selon l'ordre de l'enquête, leur localisation est précisée sur la carte collée au verso du volume IV. Toutes les parcelles enquêtées sont soit simplement localisées sur des cartes au 1/5.000, 1/10.000 ou 1/20.000 (pour 42 des 46 hameaux), soit localisées et représentées d'après leur forme sur des cartes au 1/4.000 pour 4 des 46 hameaux. Il s'agit des quatre hameaux dans lesquels toutes les familles ont été enquêtées et dans lesquels nous avons étudié un échantillon-carré de terre.

(2) Voir la définition dans le volume 3.

(3) Voir la taille des parcelles dans le volume 3.

familles gérant les petites exploitations ? Elles sont soit nouvellement installées au hameau (famille n°1 d'Ambohinaorina), soit formées de personnes âgées (famille n° 1 de Iavombony), soit dirigées par un chef de famille dont l'activité principale est ailleurs (à Tananarive pour la famille n° 1 d'Antanjona, dans le hameau mais orienté vers l'artisanat pour la famille n° 2 d'Antanjona). Mais ces caractères ne sont nullement déterminants et des chefs de famille très jeunes, âgés, nouvellement installés au hameau ou cumulant d'autres activités gèrent des exploitations moyennes ou grandes (1).

Les exploitations de moins de un hectare ne comprenant que des parcelles en faire-valoir direct (2) sont gérées le plus souvent par des familles peu dynamiques en agriculture ((familles N° 1, n° 2, n° 3 d'Antanjona, n° 1 de Iavombony). Au contraire, les exploitants mettant en valeur de nombreuses terres qui ne leur appartiennent pas sont particulièrement dynamiques, soit par nécessité quand les terres possédées sont rares (famille n° 1 d'Ambohinaorina et n° 4 de Iavombony), mais pas obligatoirement (cas des grandes exploitations des familles n° 2 d'Ambohinaorina et n° 2, 3 et 5 de Iavombony).

Alors que l'on note de gros écarts entre la taille des exploitations (de 19 à 452 ares et même 822 si l'on tient compte de la très grosse exploitation de Iavombony), il est intéressant de préciser que ces écarts s'amenuisent si l'on compare les surfaces en rizière de chaque exploitation (3). Si l'on écarte cette même grosse exploitation (237 ares de riz) et l'exploita-

(1) Voir le tableau p. 41

(2) Voir les cartes de faire-valoir dans la pochette n° 4 du volume IV.

(3) Voir les cartes des cultures de saison des pluies dans la pochette n° 3 volume 4.

tion n° 3 d'Ambohiboanjo (183 ares de riz), les surfaces cultivées en riz se situent entre 4 et 94 ares. Il semble que les paysans ne veulent ou ne peuvent fournir que le travail nécessaire pour produire le riz dont la famille se nourrit et parfois un léger surplus qui est vendu. Les autres terres de l'exploitation sont situées sur tanety, elles sont cultivées le plus souvent en manioc (ce qui n'exige pas un gros travail) ou tout simplement laissées en friches

Caractères des exploitants et de leur exploitation

Etude de 12 cas

Situation	Ambohiboanjo		Ambohinacina		Antanjona			Iavombony				
N° de la famille	1	2	1	2	1	2	3	1	2	3	4	5
Age du chef fam.	38 ans	68 ans	37 ans	26 ans	27	35	41	71	30	58	27	60
Chef fam.												
né au lieu	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Chef fam. ayant une autre act.	-	charp.	ouvrier	ouv.	ma-	ar-	ar-	emp.	emp.	fab.	fab.	fab.
(1)		tier	agric.	agr.	noeu-	ti-	ti-	-	sa-	-	sa-	sa-
Taille de l'expl. (ares)	142	452	19	116	20	41	89	87	161	227	247	822
Surf. FVD	112	411	4	60	20	31	89	87	87	79	16	618
Sur. FVI (2) (en ares)	30	41	15	56	0,3	10	0	0	74	148	21	204
Surf. riz	78	183	4,5	54	12	22	50	23	47	94	69	237
Suf. cult. tanety	47	153	3,5	47	7	13	21	53	27	128	178	471
Surf. non cultivée (en ares)	17	116	11	15	1	6	18	11	87	5	0	114

(1) Cette activité occupant au moins la moitié du temps.

(2) FVD = faire-valoir direct - FVI = Faire-valoir indirect.

L'exploitation ne semble donc pas être assez solidement implantée dans une zone bien délimitée et suffisamment compacte pour être considérée comme une unité rurale autonome, sauf le cas de la très grosse exploitation de Iavombony. Les exploitations sont englobées par un ensemble plus vaste : le hameau(1).

32 - Compacité et limites des territoires des hameaux
Etude de leur mise en valeur

Nous utiliserons deux types de documents :

- les cartes de la pochette 5 montrent la compacité et la limite des territoires des quatre hameaux étudiés exhaustivement;
- les cartes du faire-valoir (pochette 4) montrent la compacité des territoires dans l'échantillon-carré de terrain étudié.
- les cartes des pochettes 3 et 4 précisent la structure des territoires des quatre hameaux du point de vue des cultures, des modes de faire-valoir et d'acquisition et du point de vue des rapports entre les habitants des quatre hameaux et ceux de l'extérieur;
- les cartes des pochettes 1 et 2 indiquent l'extension maximum des territoires des 42 autres hameaux étudiés et donnent certains éléments sur la répartition des types de parcelles en fonction de la distance au hameau.

(1) Les enquêtes sociologiques de MM. WAAST et CABANES (chercheurs ORSTOM) engagés dans l'étude socio-économique de l'ORSTOM, permettent de saisir un niveau intermédiaire entre la famille-ménage et le hameau: c'est celui du groupe de familles implanté sur une zone déterminée suffisamment bien délimitée pour former une unité. Par ailleurs, Mme MARCHAL, géographe, a pu cartographier des blocs de parcelles appropriées par des familles issues du même ancêtre, ce qui démontre qu'à Iavombony ce niveau intermédiaire existe, tout au moins pour ce qui concerne la propriété.

321 - Introduction à l'étude des quatre hameaux types :
Ambohiboanjo, Ambohinaorina, Antanjona, Iavombony

3211 - Ambohiboanjo

Localisation : Ce hameau est situé à l'extrême ouest de la plaine de Tananarive, dans la commune d'Antambolo, sur la rive gauche de l'Ikopa. On atteint Ambohiboanjo en trois quarts d'heure en voiture pendant la saison sèche en prenant la route passant par ~~Ambohitrimanjaka~~ et Ampangabe, il faut une heure et demie pendant la saison des pluies et en faisant le détour par Imrintsiatosika (la route directe étant coupée au niveau de l'Andromba). Deux taxis-brousse desservent chaque semaine le chef-lieu de canton situé à 3 km d'Ambohiboanjo.

L'isolement caractérise donc ce hameau, c'est la source des principales difficultés éprouvées par les paysans : transport lent ou aléatoire des tomates de contre-saison qui arrivent abîmées à Tananarive, transport onéreux du riz vers le marché d'Ambohimasina situé à 7 km à l'ouest du hameau par une piste sinueuse (le transporteur demande 30 frs par sac de 80 kgs de paddy, le paddy étant acheté au marché 17.000 frs la tonne après la récolte).

Site du hameau et historique : Le hameau est situé sur un replat de la tanety découpée qui domine la vallée de l'Ikopa; un flot surélevé non inondé entouré par un bras-mort de l'Ikopa, sépare la vallée de la rivière.

Ambohiboanjo est entouré de fossés, c'est un village qui fut construit vers 1787 sous Andriaponimerina par les Tsimiabolahy; ces colons hovas ont chassé les Mainty de leur territoire, ceux-ci baptisèrent le nouveau village du nom d'Ambohiboanjo, c'est-à-dire là où il y a des profiteurs, des malins. Les hameaux alentours sont mainty, sauf celui d'Ambohijatovo à 200 m. au sud où s'est établie vers 1900 une partie des familles d'Am-

bohiboanjo. La tanety entourant ces deux hameaux était totalement cultivée à cette date. Elle fut abandonnée vers 1916 lorsqu'une grippe décima la population qui, trop réduite, dut abandonner les tanety pour ne se consacrer qu'à la culture du riz.

Démographie - Activités de la population : Ambohiboanjo comprend 20 familles groupant 104 personnes. Chaque famille est propriétaire de terres, l'une d'entre elles n'a pas d'exploitation.

11 familles sur 20 groupent moins de 5 personnes; 56% des habitants ont moins de 20 ans. Sur 20 chefs de famille, 17 sont des hommes, 3 sont des vieilles femmes veuves.

Sur 17 chefs de famille de sexe masculin, 14 sont nés au hameau, deux dans la commune, un à Ambolondrazaka. Sur 17 épouses, 3 seulement sont nées au hameau, 5 dans la commune, 8 dans les communes voisines, l'une à Miarinarivo. On note donc une exogamie relativement importante; dans ce hameau nous n'avons relevé qu'un cas d'épouse née au hameau et dont la mari, né ailleurs, a choisi la résidence de sa femme.

Les activités les plus fréquemment recensées hors du travail sur l'exploitation, sont celles d'ouvriers agricoles dans le hameau, la commune ou à Ambohitrimanjaka pour le repiquage et la récolte du vary aloha (le calendrier agricole du vary aloha étant plus avancé que celui du vakambiaty cultivé par les habitants d'Ambohiboanjo), les paysans de ce village peuvent effectuer successivement deux repiquages et deux récoltes par an.

3212 - Ambohinaorina

Localisation : Ambohinaorina est bien plus accessible qu'Ambohiboanjo. Une bonne demi-heure est nécessaire pour aller de Tananarive à ce hameau en voiture, en prenant la route d'Ari- vonimamo, puis en bifurquant à gauche au niveau d'Ampitatafika;

Ambohinaorina est situé entre la route et la Sisaony au niveau d'Antshadinta. Un taxi-brousse passe chaque jour à proximité du hameau.

Site : Ambohinaorina est un groupement administratif de familles non apparentées résidant dans des habitations assez éloignées les unes des autres. Les habitations sont situées sur une presqu'île densément peuplée de direction nord-sud, parallèle à la Sisaony. La rivière coule à 300 mètres à l'est.

Démographie et activités de la population : 22 familles groupant 105 personnes habitent Ambohinaorina. La taille du hameau est très comparable à celle d'Ambohiboanjo. Toutes les familles sont à la fois propriétaires et exploitants. 10 familles sur 22 groupent moins de 5 personnes. 41% ont moins de 20 ans, la moyenne d'âge est plus élevée que dans les trois autres hameaux.

Sur 22 chefs de famille, 20 sont des hommes, 2 sont des vieilles femmes veuves. Sur les 20 chefs de famille masculins, 16 sont nés au hameau, 3 viennent des communes environnantes, 1 de Tananarive. Sur les 20 épouses, 3 seulement sont nées au hameau, 4 viennent de la commune, 8 des communes environnantes, 2 de Tananarive et 3 d'Andramasina et d'Ambatolampy. Ces trois dernières origines indiquent certainement qu'il s'agit d'~~anciennes~~ ouvrières agricoles saisonnières mariées et installées définitivement dans le hameau. L'exogamie est dominante comme à Ambohiboanjo, mais ici l'influence de Tananarive et des régions d'où provient la main-d'oeuvre agricole saisonnière se fait sentir.

Les activités les plus fréquemment recensées hors du travail sur l'exploitation sont celles d'ouvriers agricoles travaillant dans le hameau. Il serait intéressant de vérifier si ces ouvriers étaient anciennement des métayers de propriétaires tananariviens ayant préféré se débarrasser d'eux depuis les lois foncières de 1962 et les transformer en ouvriers agricoles (1).

(1) Voir à ce sujet les conclusions du volume III.

3213 - Antanjona

Localisation : Antanjona est tout proche de Tananarive. Le hameau est situé sur le flanc ouest de la colline d'Itoasy, la Sisaony coule à un kilomètre à l'ouest. On atteint Antanjona en 20 minutes en voiture. Les taxis-brousse desservant ce hameau sont nombreux.

Cadres physique et humain : Les habitations groupées sont situées sur le rebord de la tanety très découpée. Les habitants appartiennent à la tribu de caste noble : les Zanamananoro installés en bordure de la vallée de la Sisaony qui forme à cet endroit une sorte de petite cuvette entre deux avancées de la tanety (2).

Démographie et activités de la population : Antanjona comprend 42 familles groupant 202 personnes, soit le double de chaque population des deux premiers hameaux. Sur ces 42 familles l'une n'est pas propriétaire, une autre n'a pas d'exploitation agricole.

21 familles sur 42 groupent moins de 5 personnes. 61% des individus ont moins de 20 ans. Le pourcentage indique une population encore plus jeune qu'à Ambohiboanjo. Sur 42 chefs de famille, 37 sont des hommes, 5 de vieilles femmes veuves nées, soit dans le hameau, soit dans la commune sauf une femme née à Ampangabe (plaine de Tananarive). Sur 37 chefs de famille masculins, 27 sont nés au hameau, 5 dans la commune, 3 dans les communes voisines, 2 viennent d'Ambatolampy. Sur les 34 épouses (4 chefs de famille sont veufs), 17 sont nées au hameau, 6 dans la commune, 6 dans les communes avoisinantes, 3 à Tananarive, 1 à Ambatolampy. L'exogamie est ici beaucoup moins importante, mais l'influence de Tananarive et celle des sous-préfectures d'où est originaire la main-d'oeuvre agricole saisonnière sont aussi nettes qu'à Ambohinacorina.

(2) M. WAAST, sociologue, a travaillé dans ce hameau et a publié un rapport concernant les Zanamananoro dans le cadre de la mission socio-économique de l'ORSTOM.

La principale activité des villageois est l'artisanat : vannerie, fabrication de jouets à temps complet ou tout au moins à mi-temps; certains vendent leur production directement au Zoma de Tananarive, d'autres à des revendeurs. Les salariés agricoles sont beaucoup moins nombreux, en revanche les hommes adultes subissent fortement l'attraction de Tananarive où ils vont travailler comme ébéniste, peintre, maçon, mécanicien etc...

3214 - LAVOMBONY (1)

Localisation : La plaine de Tananarive est limitée au nord-nord-est par une petite région de tanety qui recouvre, à peu près, les deux cantons d'Ambohimanga et de Merimandroso. Cette région où l'espace agricole se compose de deux secteurs susceptibles de se compléter - terres à riz, terres de tanety - constitue un foyer de peuplement ancien et actuellement dense.

L'espace rizicole s'étend dans les vallées qui débouchent au sud sur la plaine proprement dite et dans les nombreux vallons adjacents qui morcellent les tanety et y dessinent de profondes indentations.

A 17 kms de Tananarive par la R.N. 3 et la piste Tananarive-Merimandroso, le village est desservi par un service régulier de taxi-brousse qui assure la liaison du village avec Tananarive en une heure environ (au moins trois fois par jour).

Site et historique : Le terroir du village se compose d'un espace rizicole qui s'étend dans la vallée à l'est et dans les vallons centraux, et de deux éléments de tanety. C'est au centre de son territoire que le village est installé, sis sur le sommet plat de la tanety, regroupant ses 340 habitants en une seule unité d'habitat.

(1) Ce texte est rédigé par Mme MARCHAL.

Situé au coeur du pays des Tsimahafotsy qui jouèrent un rôle important dans la reconquête de l'Imerina menée par Andriamampoinimerina à la fin du XVIIIème siècle, Iavombony, comme l'ensemble des villages de cette région, porte sur son territoire actuel les traces d'une occupation humaine ancienne et continue: sites d'habitat circulaires entourés de fossés, rectangulaires entourés de tamboho, vieux tombeaux...

En l'absence de statistiques anciennes, ce sont les étapes de la construction du village qui renseignent sur les étapes de la croissance démographique. C'est surtout depuis les années 1940-1950, que, progressivement, le village acquiert la physionomie qu'il présente actuellement.

Démographie et activités de la population : Sur 340 habitants, on compte 61% de moins de 20 ans. Sur 61 familles, 43 ont moins de 5 personnes.

On se trouve en présence d'une population jeune (le taux brut de natalité s'élève à 38‰) où les bouches à nourrir dépassent en nombre les bas producteurs.

Dans ces conditions, qu'est-ce qui explique le maintien d'une population importante sur un territoire très peu étendu ? Deux éléments fondamentaux semblent expliquer cette situation.

On constate que les agriculteurs de Iavombony exploitent quasi totalement l'espace dont ils disposent. Rizières et tanety se partagent l'attention des exploitants et si, traditionnellement, la rizière a la primeur, les terres de tanety, depuis une quinzaine d'années et plus systématiquement depuis cinq ou six ans, font l'objet d'une exploitation quasi continue. L'appropriation individuelle des terres de tanety qui s'est effectuée essentiellement au moment de la constitution du cadastre, prend toute sa signification à l'heure où les cultivateurs de Iavombony vouent des superficies de plus en plus importantes de terres de tanety aux cultures à vocation commerciale, en l'occurrence les oignons.

Le second phénomène d'importance dans l'histoire économique de Iavombony est le développement récent d'un secteur artisanal qui prend des allures de "petite industrie".

La fabrication artisanale du savon noir qui a fait son apparition en Imerina avec la diffusion des procédés de Jean Laborde, n'a pris son essor à Iavombony que depuis quelques années. Source appréciable de revenus qui permettent à ses bénéficiaires d'acquérir de nouvelles rizières, la fabrique de savon fournit à d'autres (une dizaine d'hommes jeunes) un prétexte pour faire souche au village, épouser des héritières plus ou moins nanties, et petit à petit s'intégrer à la communauté en tant qu'agriculteurs.

L'importance de ce secteur non agricole prend toute sa mesure quand on regarde de près la structure professionnelle de la population active :

Sur 149 personnes actives (66 hommes, 83 femmes), 107 ont une activité agricole permanente ou temporaire unique (28 hommes, 77 femmes); 23 hommes partagent également leur temps entre le travail agricole et la fabrication du savon, qu'ils soient employés ou patrons; 12 personnes ont en plus de l'activité agricole une activité secondaire, laquelle gravite généralement autour des activités de la fabrication du savon (employés supplémentaires à la journée, fournisseurs de bozaka nécessaire à la fabrication du savon); 3 individus seulement consacrent moins de la moitié de leur temps actif aux activités agricoles; enfin 4 hommes exercent des activités totalement étrangères au travail de la terre, il s'agit d'un chauffeur de taxi-brousse, un naçon, un employé de maison, un ouvrier manoeuvre à Tananarive.

D'une part, ce schéma exprime la diversité de la structure professionnelle et par là, signifie une certaine diversification économique au sein du village, d'autre part, il révèle la permanence de l'attachement aux activités liées à l'exploitation du sol, renforcé par le phénomène, signalé précédemment, de l'ouverture de l'agriculture traditionnelle aux productions commercialisables. Il montre également que les femmes restent totalement vouées

aux activités agricoles et que seuls les hommes ont la possibilité de diversifier leurs sources de revenus.

Ce "dynamisme" économique, appuyé sur une solide assise foncière, permet pour le moment le maintien d'une population importante; néanmoins la concentration de la richesse, et foncière et "industrielle", en un petit nombre de mains laisse présager une désaffectation future pour les activités rurales. Tananarive très facile d'accès constitue une attraction évidente pour les jeunes qui, dans bien des cas, la perçoivent comme une promotion.

322 - Structure, compacité, limites des territoires des quatre hameaux

Nous emploierons le mot "territoire" avant de prononcer celui de "terroir" : en effet, "terroir" signifie territoire d'une communauté rurale, or à priori il n'est pas certain qu'un hameau groupe une communauté rurale bien que cela soit fréquent. Un moyen très simple de s'en assurer est de mesurer la compacité de ces territoires.

3221 - Compacité relative des quatre territoires

Deux types de territoire s'opposent :

Les territoires d'Ambohiboanjo et surtout de Iavombony sont particulièrement compacts.

À Ambohiboanjo, le centre du territoire forme un bloc compact de terres possédées et(ou) exploitées par les habitants du hameau (1). Dans une auréole tout autour de ce noyau, des blocs isolés apparaissent : ces blocs sont situés dans le vallon sud-ouest, dans la vallée au centre, ils dépassent rarement le canal central. Un gros bloc de parcelle est cultivé sur la partie non inondée à l'est, à l'intérieur du bras-mort de l'Ikopa, enfin des parcelles isolées escaladent les hauts de tanety au nord-ouest. À Iavombony le territoire est massif, on observe uniquement une marge exploitée par les habitants du hameau en parcelles isolées et non appropriées dans les rizières de la vallée de la Mamba à l'est.

À l'opposé, les territoires des hameaux d'Ambohinaorina et d'Antanjona sont formés d'un semis de petits blocs et de parcelles dispersés sur un kilomètre de rayon autour du hameau.

(1) Les zones laissées en blanc sur la carte du faire-valoir correspondent aux friches du fokonolona d'Ambohiboanjo; elles occupent les pentes les plus fortes de la tanety.

Une mesure saisissante de la compacité des territoires nous est donnée dans les échantillons-carrés (voir cartes du faire-valoir) centrés sur les quatre hameaux :

- les parcelles en hachures fines horizontales sont appropriées et exploitées par des individus ne résidant pas dans le hameau enquêté;
- les parcelles en hachures verticales, ou obliques sont appropriées et (ou) exploitées par des individus résidant dans le hameau enquêté.

A Iavombony sur un carré de 37 ha, 83% des terres relèvent du hameau, à Ambohiboanjo (carré de 36 ha), 68% des terres relèvent du hameau. Ce pourcentage tombe à 32% à Antanjona (pour un carré de 26 ha) et à 24% à Ambohinaorina pour un carré de 28 ha.

Les hameaux de Iavombony et d'Ambohiboanjo ont un terroir: ce sont des communautés rurales véritables. Notons tout de même que la communauté d'Ambohiboanjo englobe en fait le hameau d'Ambochijatovo (4 familles) et le terroir aurait été encore plus compact si nous avions cartographié les terres des habitants de ce hameau.

Antanjona et Ambohinaorina n'ont pas de terroir propre. Le territoire de chacun est émietté. Antanjona fait partie d'une communauté rurale plus large : les Zanamananoro et ce n'est qu'à ce niveau qu'il faudra parler de terroir. Nous manquons de précisions sur Ambohinaorina, mais il semble bien que cette communauté plus large n'existe pas (pas de parenté au niveau des familles d'Ambohinaorina, importance des terres achetées par ces familles, donc pas de patrimoine foncier véritable).

3222 - Structure des quatre territoires

32221 - Ambohiboanjo

Terroir exploité : Le terroir exploité ne coïncide pas toujours exactement avec le terroir approprié (voir carte du faire-valoir: les parcelles en hachures verticales et obliques vers la gauche font partie du terroir approprié, les parcelles en hachures verticales et obliques vers la droite font partie du terroir exploité).

Le terroir exploité d'Ambohiboanjo mesure 44,5 ha (721 parcelles), 16 parcelles mesurant 3 ha sont situées hors de la carte.

Le faire-valoir direct est dominant : 38 ha (570 parcelles), 6,5 ha sont exploités en faire-valoir indirect : 2,5 ha (63 parcelles) appartiennent à des habitants du hameau, 4 ha (88 parcelles) appartiennent à des individus résidant ailleurs. Le prêt occupe 2,5 ha (85 parcelles), tout comme le métayage au tiers 2,5 ha (41 parcelles), les gages et les locations ne dépassent pas 1 ha (25 parcelles).

La riziculture domine : 22,5 ha (357 parcelles) sur 44,5 ha soit la moitié du terroir exploité. Les cultures sèches mesurent 10,5 ha (190 parcelles), les cultures maraîchères sont presque inexistantes, 0,5 ha (13 parcelles). Les cultures sur tanety sont essentiellement des plantations de manioc situées sur les basses-terrasses et sur la zone non inondée entourée par le bras-mort de l'Ikopa, un bloc de patates est cultivé sur la tanety à l'ouest. Les friches personnelles mesurent 8,5 ha (90 parcelles), les jachères 2 ha (34 parcelles); elles se situent tout autour des habitations du hameau, en couronne, mais aussi de façon dispersée sur toute les tanety. Les habitations, tombeaux etc... n'atteignent pas 0,5 ha (35 parcelles). On note la présence de deux fossés à poissons.

Terroir approprié : Sur 41,5 ha (636 parcelles) de terroir en propriété, 3,5 ha seulement sont exploités en faire-valoir indirect : 2,5 ha (63 parcelles) sont exploités par les habitants du hameau, 1 ha (3 parcelles) par des individus résidant ailleurs.

L'héritage domine : 21 ha (406 parcelles), les dons sont très importants : 13,5 ha (106 parcelles), essentiellement dans la zone non inondée, entre l'Ikopa et la vallée, qui fut asséchée et donnée par l'Etat français aux paysans des alentours vers 1938, mais aussi sur la tanety, ce sont alors des dons du fokonolona. Rappelons que seul ce terroir n'est pas situé dans une zone cadastrée : il existe donc encore des terres cultivables appartenant

aux fokonolona. Ces terres sont distribuées périodiquement aux membres de la communauté qui en ont besoin. Dans les zones cadastrées, toutes les terres cultivables ont été appropriées individuellement lors de l'établissement du cadastre. Les achats sont ici peu importants : 7 ha (124 parcelles).

32222 e Iavombony

Terroir exploité : Il mesure 102,5 ha (1.083 parcelles). 14 parcelles mesurant 1,5 ha sont situées hors de la carte.

Le faire-valoir direct est relativement moins important qu'à Ambohiboanjo : 59 ha (597 parcelles); 43,5 ha (486 parcelles) exploitées en faire-valoir indirect appartiennent soit à des propriétaires du hameau : 17 ha (230 parcelles), soit à des propriétaires résidant ailleurs : 26,5 ha (256 parcelles). Le prêt domine largement ce qui compense l'importance relativement faible du faire-valoir direct : 27 ha sont prêtés (341 parcelles), 11,5 ha (121 parcelles) sont pris en métayage au tiers ou au quart (le métayage au tiers étant largement dominant), 5 ha (22 parcelles) sont pris en location. Les gages (2 parcelles) sont négligeables.

La riziculture occupe proportionnellement moins de terre qu'à Ambohiboanjo : 39 ha (400 parcelles) sur 102,5 ha, tandis que les cultures sur tanety prennent énormément d'importance : 47 ha de cultures sèches en 511 parcelles, 1 ha (21 parcelles) de cultures maraîchères. La polyculture domine : les surfaces plantées en manioc restent étendues, certes, mais les arachides, les haricots, le voanjobory, la canne à sucre, le maïs, les brèdes, les cultures fruitières prennent de l'importance et la culture de l'oignon devient une des ressources financières du hameau. Toute la tanety est occupée. Les jachères et friches sont disséminées au milieu des parcelles sur le versant ouest, elles sont plus nombreuses à l'est là où la pente est plus forte ou plus érodée; elles occupent 8,5 ha en 33 parcelles (friches) et 4 ha en 43 parcelles (jachère).

Les habitations, cours, tombeaux etc... occupent 3 ha (73 parcelles). Deux fossés à poissons ont été creusés.

Terroir approprié : Les 79 ha (853 parcelles) du terroir approprié se répartissent en 59 ha (597 parcelles) exploités en faire-valoir direct et 20 ha (256 parcelles) exploitées en faire-valoir indirect, soit par des habitants du hameau 17,5 ha (230 parcelles), soit par des gens de l'extérieur: 2,5 ha (26 parcelles).

L'héritage est largement dominant : 53 ha (589 parcelles), puis viennent les achats: 25 ha (249 parcelles). Les dons et acquisitions ne dépassent pas un hectare (15 parcelles).

32223 - Ambohinaorina

Territoire exploité : Il mesure 23,5 ha (316 parcelles), soit environ la moitié du territoire d'Ambohiboanjo qui groupe pourtant le même nombre de personnes. Seules 7 parcelles de 0,15 ares sont situées hors de la carte.

16 ha (187 parcelles) sont exploités en faire-valoir direct, 7,5 ha sont exploités en faire-valoir indirect, ces terres appartiennent à des habitants du hameau (pour 31 parcelles mesurant 1,5 ha) mais le plus souvent à des propriétaires résidant ailleurs (pour 98 parcelles mesurant 6 ha). Le métayage au tiers domine largement : 6 ha sur 7,5 ha (97 parcelles). Les prêtres n'occupent qu'un hectare (22 parcelles), les locations 0,5 ha (10 parcelles).

Les rizières occupent la moitié du territoire comme à Ambohiboanjo (12 ha - 170 parcelles). Parmi les cultures sèches disséminées sur toute la tanety (9 ha - 104 parcelles), le manioc est presque exclusif. Les friches et quelques jachères occupent près d'un hectare (11 parcelles), les habitations, tombeaux etc... 1,5 ha (31 parcelles). Remarquons la presque disparition des friches si nombreuses à Ambohiboanjo ou Iavombony, cette disparition indiquerait un manque de terre dans cette région puisque les paysans cultivent la totalité du territoire exploité.

Territoire en propriété : La propriété de 17,5 ha (218 parcelles) est essentiellement mise en faire-valoir direct : 16 ha - 187 parcelles; 1,5 ha (31 parcelles) est exploité ^{FV indirect} / presque uniquement par les habitants du hameau. L'héritage : 7,5 ha - 90 parcelles est dominé par un autre mode d'acquisition : l'achat. Dans ce hameau 9 ha sur 17,5 (119 parcelles) ont été achetés le plus souvent à des habitants du hameau et de la commune, mais aussi de Tananarive. Les dons atteignent 1 ha (9 parcelles). Les achats indiquent un développement très récent de ce territoire puisque ce sont les exploitants enquêtés qui ont acheté la terre.

32224 - Antanjona

Territoire exploité : Pour un nombre deux fois plus grand d'habitants qu'à Ambohiboanjo, le territoire est deux fois plus petit : 22,5 ha (406 parcelles) sont exploités par 41 familles. 15 parcelles mesurant 1,5 ha sont situés hors de la carte.

Le faire-valoir direct est légèrement plus important qu'à Ambohinaorina : 17 ha (317 parcelles), 5,5 ha (89 parcelles) sont exploités en faire-valoir indirect et appartiennent soit à des habitants du hameau : 1,5 ha - 23 parcelles, soit à des individus résidant ailleurs : 4 ha - 66 parcelles. Tout comme à Ambohinaorina, le métayage au tiers domine 4 ha (52 parcelles), 2 parcelles en métayage à moitié ont été recensées. Les prêts ne dépassent pas 1 ha (24 parcelles), les gages et locations sont négligeables (11 parcelles).

Le riz occupe un peu plus de la moitié du territoire : 14 ha (216 parcelles), les cultures sèches sont très peu importantes : 4,5 ha (97 parcelles) pour 41 familles; le manioc, les haricots, les cultures fruitières sont ainsi disséminées sur toute la tany. Les friches occupent 2 ha (33 parcelles), Les habitations, cours, tombeaux occupent près de 2 ha (59 parcelles), 1 fossé à poissons a été recensé.

Territoire en propriété : Il mesure 19 ha (352 parcelles), 17 ha (317 parcelles) ^{en FVD} et 2 ha (35 parcelles) en faire-valoir indirect. Ces 2 ha sont exploités en partie par des habitants du hameau : 0,5 ha (10 parcelles), mais surtout par des habitants résidant alentour : 1,5 ha (25 parcelles).

L'héritage est largement dominant : 16 ha (285 parcelles), les achats 3 ha sont peu importants (58 parcelles), les dons (9 parcelles) sont négligeables.

Notons que dans ce hameau un plus grand nombre de propriétaires accepte pour exploitants des individus résidant hors du hameau. Ce phénomène confirme l'existence d'une communauté rurale plus large que celle du hameau.

3223 - Originalité de chaque hameau

Iavombony possède un terroir très compact. Le hameau rassemble donc une communauté rurale très soudée, relativement indépendante de communautés rurales avoisinantes. On remarque pourtant sur la marge est, dans la vallée, une avance individuelle d'exploitants sur les territoires fonciers d'autres hameaux. Bien que la communauté de Iavombony soit solidement enracinée sur son terroir (2/3 d'héritage), elle est ouverte à l'économie moderne aussi bien du point de vue foncier (un tiers des terres a été acheté) que du point de vue des spéculations agricoles (importance de la culture de l'oignon vendu à Tananarive); par ailleurs, son artisanat local dynamique (fabriques de savon) assure des revenus et des emplois aux paysans sans que soient délaissées pour autant les activités agricoles comme c'est le cas à Antanajona.

Ambohiboanjo possède un terroir moins massif : autour d'un noyau compact se dessine une couronne de blocs de parcelles dispersées. Il s'agit donc aussi d'une communauté rurale qui devrait comprendre les quatre familles du hameau voisin pour être complète. C'est une communauté ancienne qui a agrandi son terroir cultivé (zone située dans la boucle de l'Ikopa). La situation du terroir dans une zone non cadastrée explique l'importance des dons du fokonolona sur des terres cultivables encore non appropriées actuellement et l'importance des reboisements personnels qui assurent en quelque sorte un titre de propriété à l'exploitant. La communauté d'Ambohiboanjo éprouve d'énormes difficultés à s'ouvrir à l'extérieur à cause des mauvaises routes. Hors du travail sur l'exploitation, la seule ressource est le salariat agricole.

Antanajona : Aucune autonomie territoriale n'existe au niveau du hameau; ses habitants sont les membres d'une communauté plus vaste : les Zanamanoro qui, elle, possède un terroir. Les habitants d'Antanajona sont partiellement/^{ou totalement} absorbés par l'artisanat et l'agriculture est délaissée (12 ha de riz, 4,5 ha de cultures sèches pour 202 personnes). Cet abandon peut être volontaire, mais il peut être aussi la conséquence d'un manque de terre.

Ambohinaorina : Ambohinaorina est une juxtaposition d'exploitations indépendantes. On ne peut parler ici de communauté rurale au niveau du hameau, ni même semble-t-il à un niveau supérieur. Plus des deux-tiers des chefs de famille sont nés au hameau, l'installation des exploitations n'est donc pas récente, mais il y a un agrandissement certain des surfaces appropriées, plus de la moitié des terres acquises ayant été achetées par les paysans que nous avons interrogés. Hors de l'exploitation, les paysans sont salariés agricoles sur place. Il s'agit peut-être d'anciens métayers. On note comme à Antanjona des friches très peu importantes, ce qui indiquerait peut-être que les paysans manquent de terre.

323 - Extension et structure des territoires des 42 autres hameaux enquêtés

(Voir les pochettes 1 et 2 du volume IV et les cartes ci-contre).

Nous ne parlerons pas ici de terroir puisque nous ne pouvons mesurer la compacité des territoires des hameaux, mais uniquement leur extension et la répartition des types de parcelles en fonction de la distance aux habitations : Dans 15 hameaux étudiés toutes les parcelles des exploitations touchées par l'enquête sont situées dans un cercle ayant moins d'un kilomètre de rayon. Dans 31 hameaux, certaines parcelles sont distantes de plus d'un kilomètre des habitations.(1)

Les parcelles les plus éloignées appartiennent généralement à l'exploitant, il s'agit alors le plus souvent de l'héritage de l'épouse venue résider dans le hameau de son mari (ou réciproquement). Nous avons classé les hameaux ~~ayant~~ certaines parcelles situées à plus d'un kilomètre selon le mode de faire-valoir de ces parcelles :

- Dans 10 hameaux les parcelles en faire-valoir direct sont exclusivement représentées, dans cette zone éloignée

(1) Les quatre hameaux précédemment étudiés sont englobés dans cette analyse, mais nous ne tenons compte ici que d'une partie des exploitations de ces hameaux : les exploitations tirées au hasard.

- Dans 13 hameaux elles dominant,
- Dans 10 hameaux le faire-valoir indirect domine,
- Dans 1 seul hameau le faire-valoir indirect est exclusif.

Ce phénomène montre que les exploitants manquant de terre trouvent généralement des parcelles à exploiter en faire-valoir indirect à moins d'un kilomètre de leur habitation, ou bien ils jugent qu'au-delà de cette distance il n'est plus rentable d'être métayer ou locataire.

Toujours dans cette zone éloignée, on constate que les parcelles jugées intéressantes à cultiver sont les rizières, ce qui est tout à fait normal : sur 31 hameaux, 11 présentent dans la zone éloignée uniquement des rizières, 20 présentent plus de rizières que de parcelles ayant une autre utilité, dans cette même zone.

3231 - Facteurs favorables à l'existence d'un territoire étendu

(Voir cartes ci-contre)

- 1) Site du hameau : les exploitants des hameaux situés près d'un marais 11-12-22-25-44, au sommet d'une tanety 24-30-35-36-37-38-41-42-43 doivent parcourir une distance plus grande que ceux résidant sur les bas de pente des tanety pour aller exploiter des rizières, tous ces hameaux ont des territoires ayant plus d'un kilomètre de rayon à une exception près.
- 2) Existence d'un ensemble plus vaste que le hameau. Certains hameaux enquêtés étaient en fait les quartiers d'un bourg : Fenoarivo (25), Antongolona (40) Tongarivo (32-33), Tanjombato (5-6) ou d'une ville : Ambohimanarina (18-19-20-34). D'autres hameaux rassemblaient des individus faisant partie d'une communauté plus vaste (30-31-45 et peut-être 13), des enquêtes sociologiques de longue durée doivent être effectuées pour obtenir les renseignements de cet ordre, cette liste n'est donc pas obligatoirement exhaustive.

- 3) Taille du hameau : les hameaux comprenant plus de 40 familles d'exploitants : 5-7-13-20-25-31-32-40-45 ont de grands territoires (plus de 1 km de rayon), deux exceptions (4 et 46) s'ex liquent soit par la petite taille de chaque exploitation dans le premier cas, soit par la très forte compacité du terroir dans le deuxième cas.
- 4) Taille de l'exploitation moyenne du hameau : les hameaux dont la taille moyenne d'exploitation dépasse 100 ares, possèdent généralement un grand territoire; cas des hameaux 8-11-12-23-28-29-35-36-37-40-43; seul le hameau 46 (même raison que précédemment) et le hameau 1 (dont le site est particulièrement favorable à un petit territoire) font exception.
- 5) Spéculation agricole : Lorsque la riziculture est dominante (plus de 80% des surfaces cultivées), la taille du territoire du hameau est généralement grande (pour les raisons signalées plus haut); cas des hameaux 5-6-7-11-13-19-34-38-44. Font exception les hameaux 1 et 2 dont le site est favorable à un petit territoire.
- 6) Le mode d'exploitation : Lorsque le faire-valoir direct est dominant (plus de 70% des surfaces), le territoire du hameau risque d'être très étendu : cas des hameaux 5-6-13-14-18-19-20-23-27-32-35-36-40-43-45, seul fait exception le hameau 24.

3232 - Facteurs favorables à une concentration du territoire du hameau

Ce sont les facteurs inverses de ceux que nous venons de présenter :

- 1) Le site du hameau : le site le plus classique (celui de 31 hameaux sur 46) est le bas de la tanety à proximité des rizières. Il est aussi fréquemment rencontré dans les petits que dans les grands territoires. Un site particulièrement favorable à un petit territoire est celui des hameaux 1 et 2: les habitations sont disséminées sur de petites buttes au milieu de la vallée rizicole.

- 2) Les hameaux comprenant moins de 10 familles d'exploitants ont de petits territoires : cas des hameaux 1-17-21-24-33, exception pour les hameaux 8-27-28;
- 3) Les hameaux dont la taille de l'exploitation moyenne est petite : 4-9-16-17-33 ont un petit territoire, exception pour les hameaux 6-30-34.
- 4) Les hameaux dont le faire-valoir indirect intéresse plus de 60% des terres(1-2-3-15-16-17)ont un petit territoire sauf le hameau 44.

33 - Répartition des types de hameaux par région homogène
(Voir carte dépliant ci-contre)

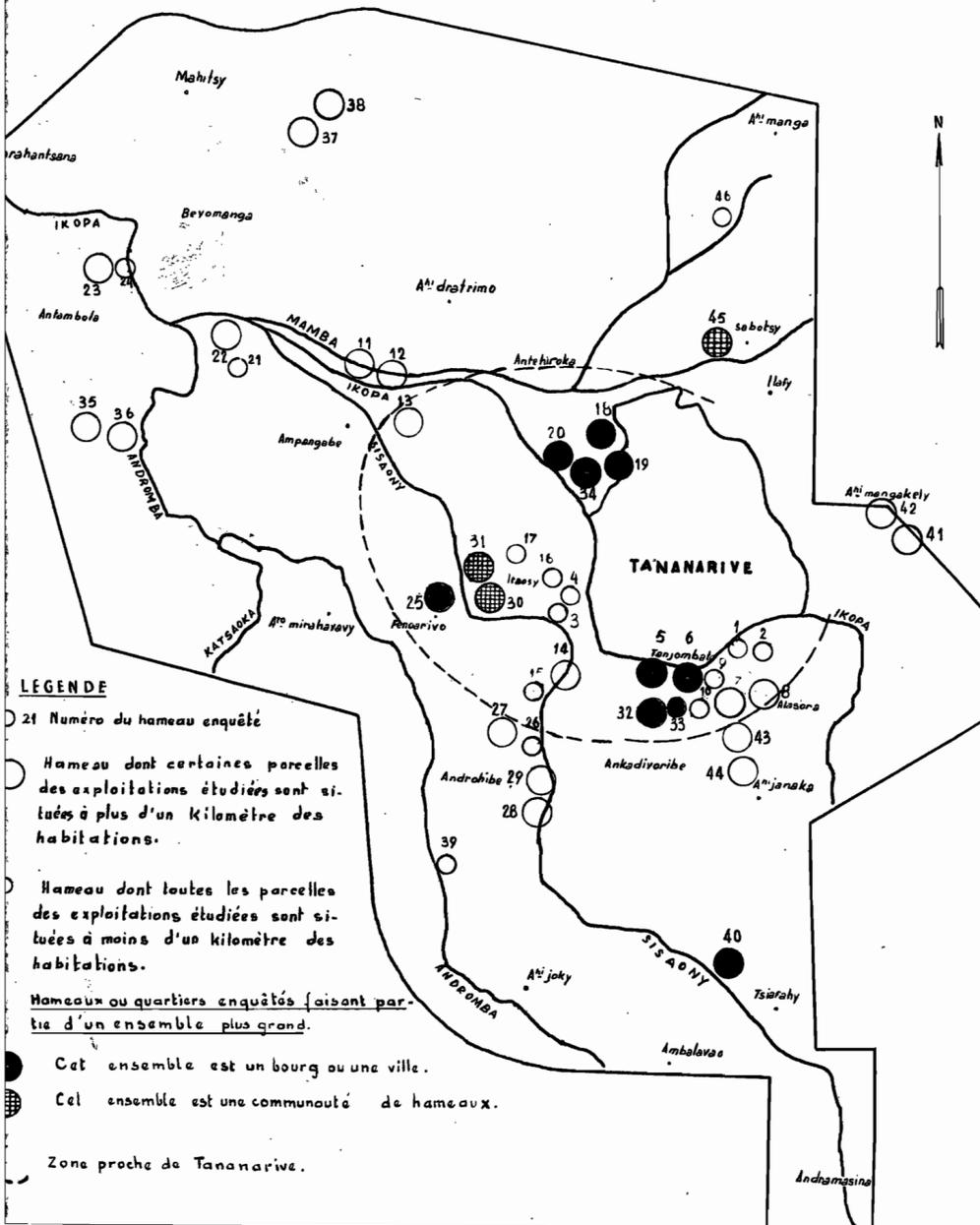
Hors du cadre classique des strates précédemment découpées dans la plaine, deux types de régions homogènes s'opposent :

- La région proche de Tananarive (au sud, ouest et nord-ouest) englobant approximativement les sous-strates C, D, E, F, 24 hameaux ont été enquêtés. C'est essentiellement une région de contrastes; les petits territoires (10) voisinent avec les grands (14). Toutes les gradations dans le mode de faire-valoir coexistent : 8 hameaux ont plus de 70% des terres en faire-valoir direct, 6 ont plus de 60% de leur terre en faire-valoir indirect, dans 10 hameaux aucun des deux types de faire-valoir ne domine vraiment. Sous ces contrastes apparaissent certains caractères communs, le site en bordure de vallée loin des marécages ou sur buttes au milieu de la vallée intéresse 22 hameaux sur 24. Les exploitations moyennes ou de petite taille intéressent aussi 22 hameaux sur 24. Enfin, tous les bourgs semi-urbains enquêtés sont situés dans cette zone (à une exception près).
- Dans la zone éloignée de Tananarive (sous-strates A, B et zone des tanety) les contrastes sont rares. Les ressemblances dominent : grands territoires pour 17 des 22 hameaux, exploitation moyenne par hameau supérieure à 50 ares pour 20 hameaux sur 22. Le faire-valoir direct ou mixte intéresse tous les hameaux sauf un. Les différences concernent les sites des hameaux : 4 hameaux sont situés en bordure des marais, 8 au sommet ou sur les pentes de tanety, 10 au bas de la tanety près de la vallée. D'autre part, l'orientation dominante de l'exploitation vers la riziculture intéresse uniquement les hameaux situés près de la vallée de l'Ikopa ou de ses affluents.

PLAINE DE TANANARIVE

Localisation géographique des 46 hameaux étudiés par l'enquête socio-économique.

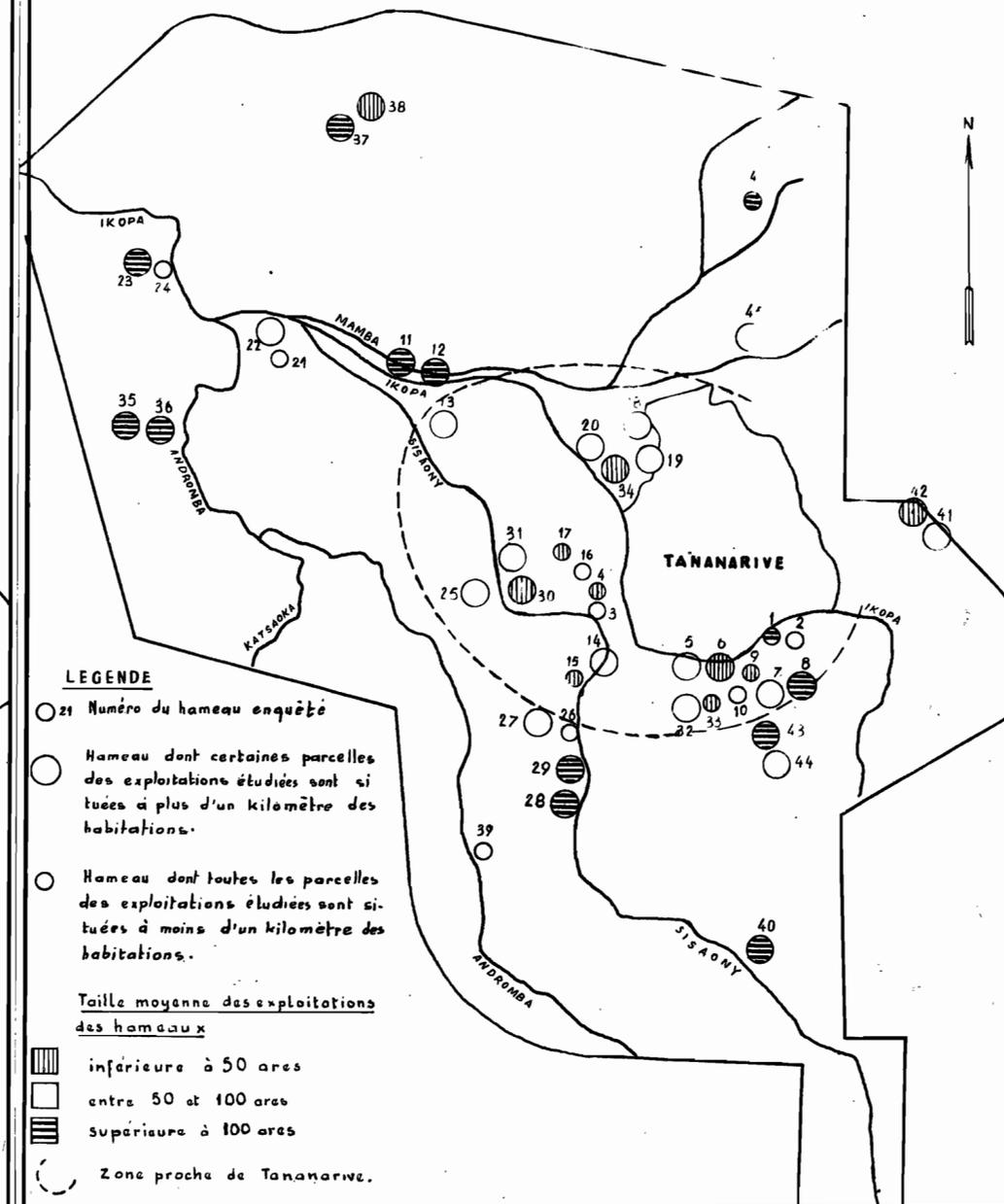
Echelle: 1/200.000



PLAINE DE TANANARIVE

Localisation géographique des 46 hameaux étudiés par l'enquête socio-économique.

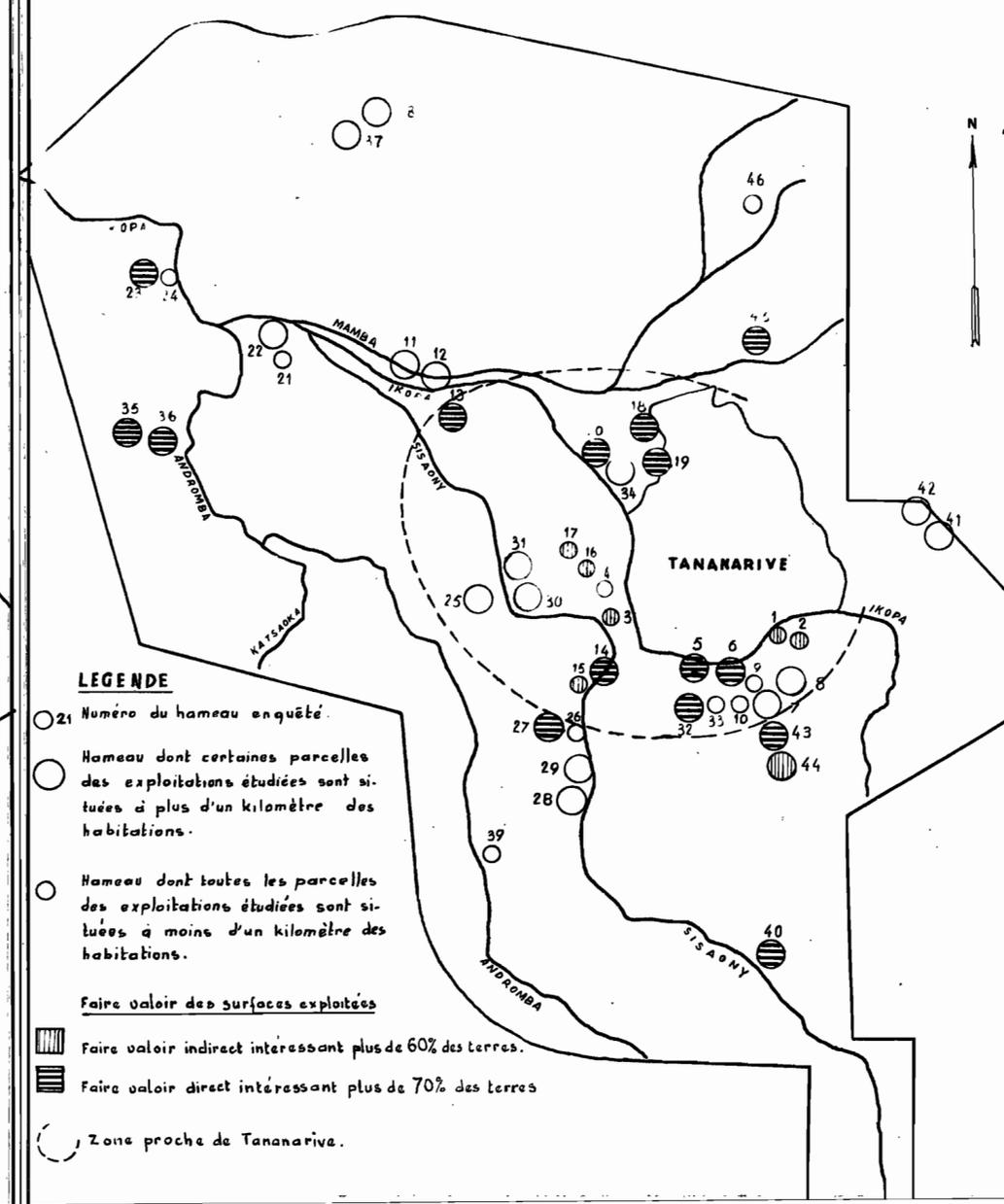
Echelle: 1/200.000



PLAINE DE TANANARIVE

Localisation géographique des 46 hameaux étudiés par l'enquête socio-économique.

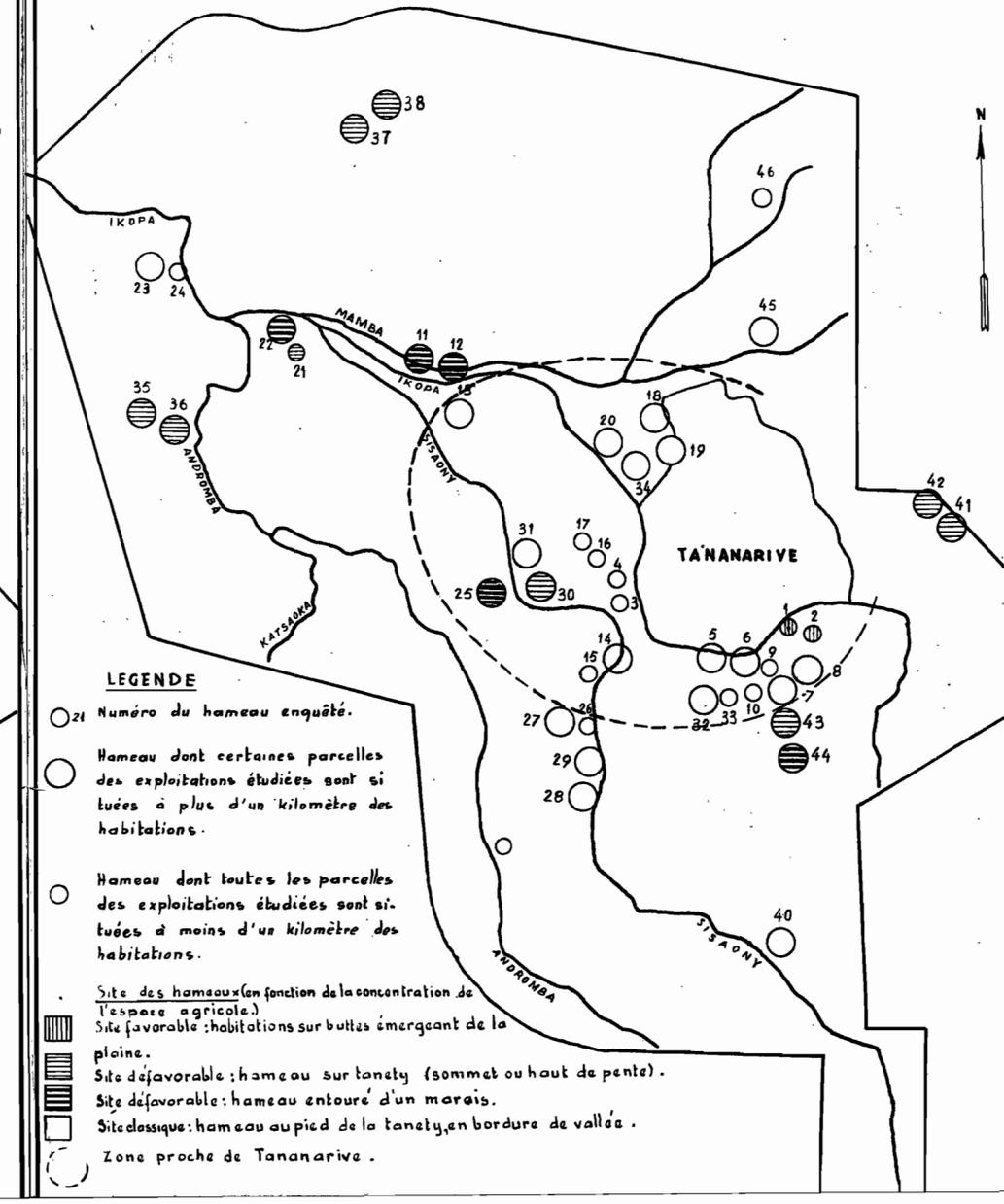
Echelle: 1/200.000



PLAINE DE TANANARIVE

Localisation géographique des 46 hameaux étudiés par l'enquête socio-économique.

Echelle: 1/200.000



Caractères des hameaux ayant un petit territoire
(moins d'un kilomètre de rayon)

!	!	!	!	!	!	!
!	!	!	!	!	!	!
!	!	!	!	!	!	!
!	!	!	!	!	!	!
!	1!	...	+	+
!	2!	..	+
!	3!
!	4!	+
!	9!	+
!	10!
!	15!
!	16!	+
!	17!	+	+
!	21!	+
!	24!	+
!	26!
!	33!	+	+
!	39!
!	46!

Sur ces 15 hameaux, 4 ont un territoire de petite extension sans présenter aucun des 4 caractères types. Dans les hameaux 10 et 26, nous expliquons ce phénomène par la totalité de l'héritage issu du hameau, donc il n'existe pas de parcelles en faire-valoir direct éloignée du hameau.

Pour le hameau 46, la compacité remarquable du terroir explique sa faible extension; nous ne pouvons donner d'explication décisive pour le hameau 39.

IV - CONCLUSIONS

L'ensemble de la zone d'enquête définie sous le terme "Plaine de Tananarive" couvre 120.000 ha pour une population totale atteignant près de 500.000 habitants.

Trois grandes zones composent cet ensemble.

Tout d'abord, le périmètre urbain de Tananarive proprement dit avec ses 300.000 habitants et s'étendant sur 7.000 ha.

Puis, le "zone des vallées" regroupant les vallées de l'Ikopa et de ses affluents, hormis l'Andromba et la Mamba. Région mal drainée, elle comprend 93.000 habitants occupant 22.879 ha, ce qui nous donne une densité de population de 370 habitants au km². Les résultats obtenus dans cette zone lors de la présente enquête ont été extrapolés.

Enfin, une zone dite de "tanety" composée des collines avoisinantes et présentant une superficie de 86.056 ha pour 112.000 habitants, soit une densité de 134 habitants/km². Pour cette région nous nous contenterons de présenter des résultats bruts, non extrapolés.

Dans la zone des vallées, sur les 17.500 familles qui forment la population, 11.600, soit 66%, vivent en totalité ou partiellement de l'agriculture. L'exploitation moyenne mesure 90 ares, dont 54 ares consacrés à la riziculture et 62 ares sont exploités en faire-valoir direct. Enfin, 78% des rizières et 25% des tanety de cette zone sont cultivés par les habitants des vallées.

Pour la zone des tanety, 84% des familles ont une exploitation agricole. La surface moyenne de chaque exploitation est de 246 ares dont 75,5 ares en riziculture et 195 ares exploités en faire-valoir direct.

Pour l'ensemble de la plaine, sur 10 exploitants, 5 cultivent des terres qui leur appartiennent et d'autres dont ils ne sont pas propriétaires, 3 ne cultivent que des terres qu'ils possèdent, 2 ne sont propriétaires d'aucune des terres qu'ils cultivent, leurs exploitations sont alors généralement petites.

41 - Caractères originaux de la plaine

411 - Deux secteurs stables intéressent une minorité de la population

Les structures stables de la vie rurale sont de moins en moins nombreuses; en effet, elles ne concernent que les formes traditionnelles de l'agriculture qui sont de moins en moins pratiquées. A peine un cinquième des familles de la zone des vallées est totalement absorbé par l'exploitation agricole (soit 25% des exploitations). L'héritage de la terre reste le mode d'acquisition le plus fréquent, plus dans la zone des tanety (87% des acquisitions) que dans la zone des vallées (66%), l'héritage indivis n'est pas délaissé, il intéresse 27% des surfaces héritées. Toutefois, l'héritage tout comme la donation ne domine vraiment que sur les terres sèches; sur les rizières les achats prennent beaucoup d'importance. On note une remarquable stabilité géographique de la propriété : plus de 85% des terres appartenaient à des individus résidant dans la même commune que l'actuel propriétaire. En ce qui concerne les modes de faire-valoir, il est frappant d'observer que les terres prêtées (16% des terres en faire-valoir indirect dans la zone des vallées, 44% dans la zone des tanety) sont généralement des parcelles situées sur les collines et que le propriétaire est lié le plus souvent à l'exploitant soit par des liens de parenté, soit par une résidence commune (le hameau).

Enfin, dernière forme de travail traditionnel : l'entr'aide. Celle-ci n'est pratiquée couramment que dans la sous-strate A (c'est une zone coupée de Tananarive pendant la saison des pluies) et dans les hameaux de la zone des tanety situés loin des routes.

A l'opposé de cette agriculture traditionnelle, un autre secteur apparaît avec des structures stables. Il s'agit des activités secondaires et tertiaires des chefs de famille non agriculteurs. Ces activités concernent 34% des ménages de la zone des vallées, 16% dans la zone des tanety. Les activités stables ont souvent lieu à Tananarive: Dans la zone des vallées 6.600 individus dont 5.700 hommes viennent travailler à Tananarive, soit 12% du total de la population de plus de 15 ans. La capitale fournit un emploi régulier et permanent au cinquième des habitants de la zone des vallées. Ajoutons que le tiers des individus actifs non agricoles et agricoles avec activité secondaire de la zone des vallées vont travailler à Tananarive, que sur 100 employés du secteur public de la zone, les trois-quarts travaillent à la ville ainsi que les deux-tiers des employés du secteur privé.

412- Instabilité, évolution du cadre de vie de la majorité de la population

A côté des individus orientés nettement vers l'un de ces deux secteurs, soit vers l'agriculture, soit vers les activités secondaires ou tertiaires, le reste de la population (75% des familles d'exploitants de la plaine) flotte entre ces deux pôles et, selon les années ou selon les saisons, mise sur l'un ou l'autre secteur : dans la zone des vallées, 34% des chefs d'exploitations ont une activité secondaire importante; on peut admettre qu'ils sont alors fixés dans un second métier exercé pour compléter les ressources familiales venant de l'agriculture, les deux activités sont jugées nécessaires pour vivre, mais elles se nuisent l'une l'autre, car aucune n'est certainement pratiquée avec le maximum de rentabilité. 41% des chefs d'exploitations ont une activité secondaire inférieure à un jour tous les 15 jours. Ces chefs de famille n'ont pas pu, ou n'ont pas voulu se fixer dans une autre activité que celle de l'exploitation agri-

cole, ils se consacrent aux travaux agricoles ou para-agricoles (salarariat agricole, commerce, artisanat : ces deux derniers secteurs composent l'infrastructure quasi permanente du hameau).

On enregistre alors toute une série de phénomènes mal structurés concernant les activités ou le cadre de vie des paysans de la plaine, une grande mobilité des habitants et une certaine adaptation à l'économie monétaire.

4121- Une jeunesse sous-employée

Le caractère déterminant de la population est sa jeunesse: 49% des habitants de la zone des vallées ont moins de 15 ans et 48% sur les tanety.

Dans la zone des vallées,
/ Les jeunes de 15 à 24 ans qui représentent 15% de la population sont sous-employés; ainsi, 51% des jeunes de 15 à 19 ans sont inactifs et ce pourcentage est encore de 27,5% pour la classe d'âge de 20 à 24 ans. Certes, beaucoup d'entre eux sont encore en cours de scolarisation et à cela il faut ajouter le poids d'une population de jeunes filles et de jeunes femmes qui fait croître le pourcentage; il y a là cependant un phénomène inquiétant. Ajoutons que près d'un tiers des diplômés (qui ne représentent que 3% de la population) est inactif.

4122 - Un métayage instable

Bien que le métayage ne soit qu'une des formes du faire-valoir indirect, il domine surtout dans la zone des vallées (77% des surfaces en faire-valoir indirect sont en métayage) et notamment sur les rizières. C'est le plus souvent un bail non écrit, obligeant le métayer à verser le tiers de la récolte au propriétaire (le métayage au quart bien qu'exigé par la loi de 1962 est plus rare). Mais ce type de faire-valoir est très précaire (plus que les prêts par exemple): dans la zone des vallées la moitié des terres mises en métayage change de métayer tous les trois ans.

La courte durée du bail s'explique par le risque de voir le métayer acquérir peu à peu des droits sur une terre qu'il cultiverait longtemps au détriment du propriétaire surtout depuis la loi de 1962. On enregistre d'ailleurs une transformation des modes de faire-valoir chez les propriétaires de Tananarive qui préfèrent utiliser leurs anciens métayers comme ouvriers agricoles. Ce phénomène n'est pas sensible pour les propriétaires paysans résidant dans les hameaux, car les structures traditionnelles sont trop fortes et les liens unissant le propriétaire (descendant d'une famille **de hovas**) à l'exploitant (descendant d'une famille de mainty) ne sont pas/d'ordre économique, mais aussi ^{uniquement} social. Ainsi, bien que le métayer change de terre tous les trois ans, il semble qu'il conserve ses liens avec le propriétaire et qu'il reprenne en métayage une autre parcelle située sur le même territoire (1).

4123- Une main-d'oeuvre salariée saisonnière étrangère et fluctuante

Cette main-d'oeuvre est stable de façon globale, les paysans peuvent compter sur elle, mais chaque année ce sont d'autres individus qui travaillent sur une exploitation donnée. La plus forte proportion est originaire du hameau même et de ses environs immédiats, mais de plus, saisonnièrement, pour le repiquage et les récoltes surtout (mais aussi les labours) dans les zones à vary aloha, se produit un afflux de main-d'oeuvre venant pour la plupart des villages situés le long de l'axe routier Tananarive-Fianarantsoa.

(1) Voir l'étude de M. CABANES (sociologue ORSTOM) sur le village de Nahmena publiée en Février 1968.

4124- Une population mobile

Hors du mouvement saisonnier de la main-d'oeuvre agricole, hors des déplacements journaliers vers Tananarive de certains actifs permanents ou hebdomadaires, ou temporaires des ruraux vers cette même ville, on enregistre toute une série de mouvements d'immigration ou d'émigration définitive à l'intérieur de la plaine ou en rapport avec l'extérieur.

55% des chefs de famille de la zone des tanety sont nés au hameau. Ils ne sont que 49% dans la zone des vallées. Il se produit une forte immigration dans la plaine, dirigée essentiellement vers les hameaux semi-urbains. Les mouvements de population sont assez fluctuants et montrent que les immigrants font plusieurs essais avant de s'installer définitivement dans un hameau.

L'exogamie est très fréquente : 56% des femmes sont nées au hameau dans la zone des vallées, 64% dans la zone des tanety, pourcentage inférieur à celui des hommes; si nous considérons les diverses classes d'âge nous voyons qu'à partir de l'âge de 20 ans le pourcentage de femmes nées au hameau est nettement inférieur au pourcentage équivalent des hommes. Ce phénomène est particulièrement sensible dans les tanety.

Les émigrations définitives sont orientées dans trois directions principales : dans la commune ou dans la plaine (un tiers), à Tananarive (un tiers) ou hors de la plaine (un tiers).

42 - Les grandes régions de la plaine

L'orientation de la population vers le secteur primaire ou vers le secteur secondaire ou tertiaire est **fortement** liée à la situation géographique de sa résidence par rapport à Tananarive.

421 - Tananarive intervient profondément dans la vie rurale; nous avons vu qu'elle attirait un très grand nombre d'actifs habitant dans la plaine et d'émigrants. Ce mouvement d'émigration définitive ou journalière ou temporaire vers Tananarive s'accompagne d'un mouvement inverse : 25% des chefs de famille qui ne sont pas nés dans le hameau où ils résident actuellement sont nés à Tananarive. D'autre part, les habitants de Tananarive n'ont pas que des activités de citadins, de très nombreuses familles possèdent et exploitent des rizières dans la plaine : 22% des rizières de la zone des vallées sont exploitées par des individus ne résidant pas dans cette zone; une ~~grande partie de ces~~ 22% de terre est exploité par des Tananariviens.

422 - La région proche de Tananarive (voir cartes dépliantes)

L'influence de Tananarive et de l'économie monétaire se perçoit surtout dans la région proche de la ville (au sud, à l'ouest et au nord-ouest). Cette région regroupe approximativement les sous-strates C, D, E, F. Entre 32 et 42% des actifs travaillent à Tananarive. La densité humaine est particulièrement forte. Les exploitations agricoles sont petites : la moitié mesure moins de 50 ares. Cette région est occupée saisonnièrement par toute une main-d'oeuvre agricole salariée venant de l'extérieur de la plaine : Ambatolampy, Andramasina pour les travaux de repiquage et pour la récolte du riz du vary aloha.

Des contrastes frappants opposent, d'une part, les bourgs et les villages ruraux, d'autre part, le Betsimitatatra (sous-strates C et D) et la strate Rive Gauche.

Dans les bourgs (voir carte) moins de 65% des ménages n'ont pas d'exploitation. Ces bourgs reçoivent la plus grande partie des immigrants : 52% seulement des habitants des bourgs sont nés sur place. Le plus souvent ces bourgs servent de relais ou de lieu de résidence à la porte de la ville où l'immigré va travailler. Ces immigrants sont jeunes (plus des trois-quarts ont moins de 30 ans) et ce mouvement s'accélère ; 56,5% des chefs de famille immigrants sont arrivés depuis 1958, plus du quart s'est installé lors des quatre dernières années.

Ce phénomène est particulièrement sensible dans la sous-strate E.

Dans ces bourgs le nombre d'inactifs est particulièrement élevé, ce phénomène étant à mettre en liaison avec la proportion importante d'immigrés.

Pour les familles résidant dans les bourgs et ayant une exploitation, on remarque une prépondérance du faire-valoir direct. Or, ces exploitations sont souvent de petite taille, elles sont donc peu dynamiques généralement; la situation devient dramatique pour ceux qui ne vivent que de l'agriculture, la taille des rizières étant nettement insuffisante. Ainsi, dans les sous-strates D et E, la moyenne de surface rizicole par individu membre d'une exploitation rizicole, oscille entre quatre et six ares seulement (la moyenne est de 10 ares par personne dans la zone des vallées).

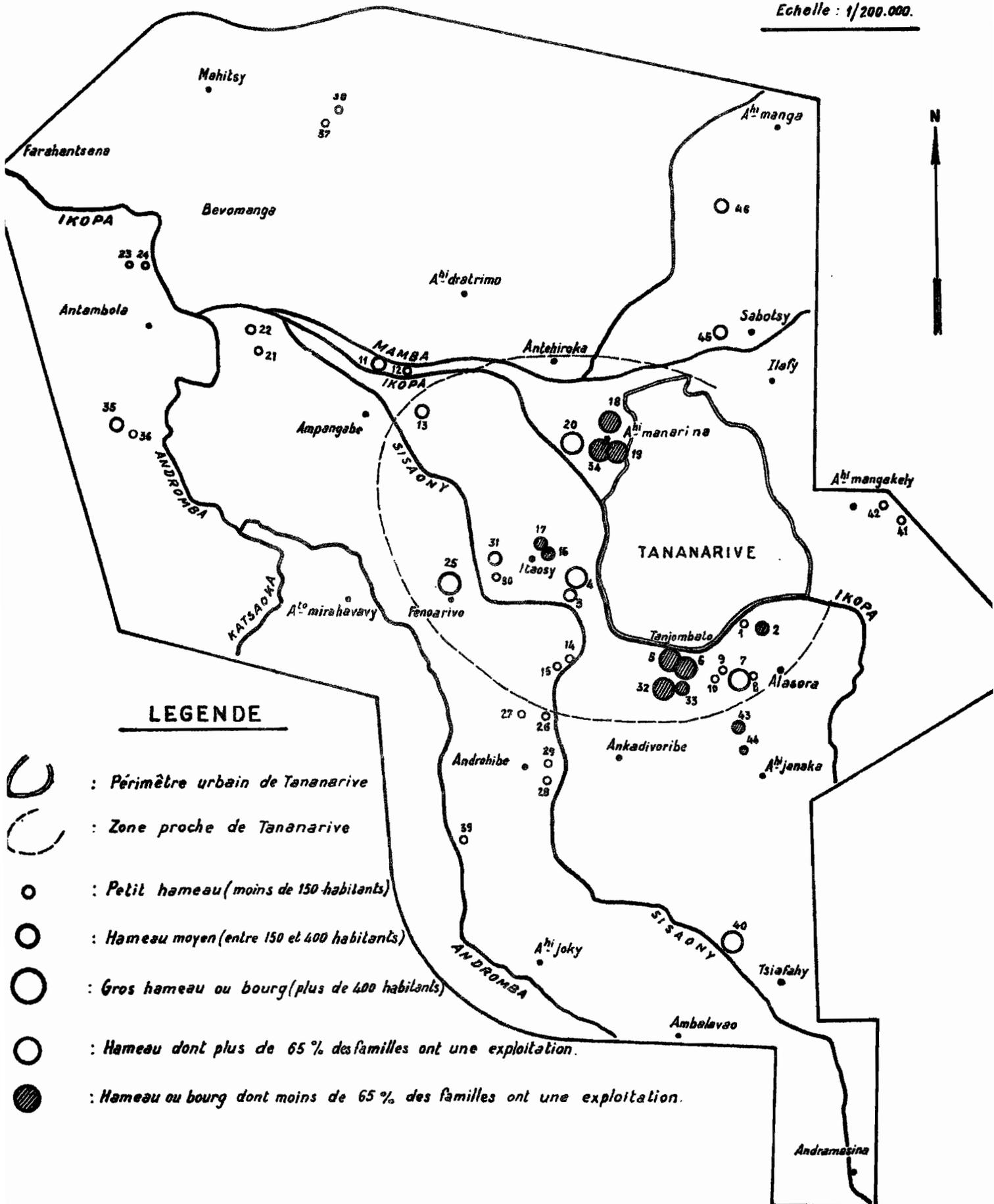
Dans les villages, les exploitants sont les plus nombreux. La proportion de terres en faire-valoir indirect augmente, ce qui indique une orientation plus dynamique vers l'agriculture.

Seconde opposition, le Betsimitatatra et la Rive Gauche : le Betsimitatatra a gardé une certaine autonomie du point de vue foncier vis-à-vis de Tananarive, plus de 90% des rizières de la vallée sont cultivés par les habitants et parmi les parcelles n'appartenant pas à ceux qui les cultivent, moins de 10%

*Croquis de localisation
des hameaux d'enquête*

— ORSTOM —
- Tananarive -

Echelle : 1/200.000.



appartiennent à des habitants de Tananarive. Les rizières de la strate Rive gauche ne sont cultivées qu'en faible partie par ses habitants (65%) et parmi les terres n'appartenant pas à ceux qui les cultivent entre 42 et 52% appartiennent à des Tananariviens.

Rappelons que c'est la seule région où le maraîchage occupe un pourcentage appréciable des surfaces exploitées : 4,21 ares en moyenne par exploitant dans la sous-strate F et 1,45 are dans la sous-strate E, ailleurs le maraîchage ne dépasse pas 1 are par exploitation. Une main-d'oeuvre salariée est spécifiquement embauchée dans cette strate pour le maraîchage.

423 - Région éloignée de Tananarive

Dans la zone plus éloignée, les plus grandes difficultés de transport, l'orientation vers un autre type de riz : la vakambiaty au lieu de vary aloha qui doit être récolté très rapidement, explique la moins grande ouverture de cette région à l'économie monétaire.

Dans cette région (sous-strate A, B - zone des tanety), les ressemblances priment sur les contrastes (à l'inverse de la zone proche de Tananarive). Les exploitations agricoles ont des tailles plus grandes (1 à 2,5 ha en moyenne) 25% seulement des exploitations ont moins de 50 ares. La plupart des familles ont une exploitation, un plus grand nombre d'individus sont nés au hameau, le salariat agricole devient la principale activité hors de l'exploitation et la main-d'oeuvre saisonnière locale suffit aux besoins de l'agriculteur. L'attraction vers Tananarive est moins forte (entre 14 et 19% seulement des actifs travaillent à la ville). Enfin, les différences entre exploitants pour ce qui concerne la richesse foncière ou financière, les types d'activités semblent moins sensibles qu'ailleurs. C'est encore dans la sous-strate B que les contrastes sont les plus forts.

Certains traits rappellent les caractères de la zone proche de Tananarive : importance des terres achetées (42%) alors que le moyenne est de 31% ^{dans la ZV}, importance de la propriété tananarivienne (38% seulement des rizières sont cultivées par les habitants), importance des terres en faire-valoir indirect appartenant à des habitants de Tananarive (36%). D'autres caractères sont plus traditionnels : le salariat agricole est très répandu, les tanety sont davantage cultivées qu'ailleurs. Faut-il voir là la conséquence d'un manque de rizière ?

Dans la sous-strate A et dans la zone des tanety, les exploitations mesurent entre 1,5 et 2,5 ha, mais les friches sont très étendues : 33 et 38 ares en moyenne alors qu'elles ne dépassent pas 13 ares ailleurs. Le faire-valoir direct occupe 77% et 82% de l'exploitation et les rizières ont des surfaces suffisantes pour que chaque individu reçoive la récolte de 14 à 16 ares de riz.

Dans toute la partie non cadastrée (moitié ouest), les terres données récemment par les fokonolona sont nombreuses et le reboisement individuel est un des moyens d'acquérir un titre de propriété.

Deux types de hameaux se distinguent tout de même : ceux qui sont situés près des routes et sont touchés d'une façon ou d'une autre par l'influence de Tananarive, et les autres refermés sur la communauté paysanne qui sont les derniers à utiliser encore l'entr'aide pour les travaux agricoles.

Questionnaire Enquête démographique :

Démographie

Hameau: 1 Famille: 2 Habitation: 3 Act.princip. 4

Renseignements généraux													Act.	Act.hors expl.	
Noms	S	Parenté	Age	Origine	I°	V	Rés.	Date	expl.	Nat	Lieu	Durée			
Prénoms								mig.		trav					
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18		
.....
.....
.....
.....

- 1-2-3 : Repérage de la famille enquêtée
- 4 : E : Exploitant; au moins un des membres de la famille exploite une parcelle sur le territoire du hameau.
NE: Aucun membre de la famille n'exploite de parcelle sur le territoire du hameau.
- 5 : Noms et prénoms : Une personne par ligne en commençant par le chef de famille, les parents proches puis les parents éloignés... En fin de liste, après une ou deux lignes de séparation, les adultes émigrés depuis moins de 10 ans à la charge de la famille antérieurement à cette date. Chaque individu sera caractérisé par un numéro.
- 6 : Sexe
- 7 : Parenté : Parenté unissant chaque membre au chef de famille. Dans le cas de personne à charge sans lien de parenté, écrire : "Pas de parenté".
- 8 : Age :
- 9 : Valeur du renseignement donné sur l'âge : âge réel ou approximatif.
- 10 : Origine : lieu de naissance

ANNEXE I

- 11 : Degré d'instruction : en cours de scolarisation, ayant été à l'école, diplômé, diplômé toujours scolarisé, illétré.
- 12 : Vu ou non vu
- 13 : Résidence dans le hameau : Permanent, temporaire, émigré définitif.
- 14 : Date de migration : Date d'arrivée pour les personnes nées en dehors du hameau; date de départ pour les émigrés définitifs.
- 15 : Activité sur l'exploitation familiale : Permanente, temporaire, nulle.
- 16 : Nature des activités hors de l'exploitation familiale , y compris les activités agricoles (salarial, entr'aide, vente)
- 17 : Lieu où s'exercent ces activités
- 18 : Durée annuelle de l'activité, en jours si possible

- 6 : Repérage : Indiquer les références de la **feuille** cadastrale ou de la photo. Si la parcelle se trouve en dehors de la zone photographiée, inscrire, soit :
- C : Parcelle située dans la commune
 - T : Parcelle située dans la commune urbaine de Tananarive
 - P (suivi du N° de code) : Parcelle située dans une des sous-préfectures de la Plaine de Tananarive
 - HP (suivi du n° de la sous-préfecture) : Parcelle située hors de la Plaine de Tananarive.
 - I : Parcelle non localisée
- 7 : Surface en ares
- 8 : Numéro de la parcelle : Numéroté toutes les parcelles des familles d'un même hameau de façon continue. Si la même parcelle est possédée par 2 familles enquêtées, inscrire 2 fois la même numéro.
- 9 : Localisation de la parcelle :
- T : Parcelle située sur tanety
 - BT : Parcelle située sur basse tanety
 - R : Rizière
- 10 : Type de parcelle :
- Parcelle non cultivée : Habitation, Cour, tombeau etc...
 - Parcelle cultivée : avec les diverses combinaisons de culture (voir Tome 3 page 89)
- 11 à 13 : Cultures de saison des pluies : N'utiliser que la col. 11 si la culture est unique. Utiliser les colonnes 11 et 12 ou 11, 12 et 13 si les cultures sont mélangées ou juxtaposées. Inscrire dans la col. 11 la culture principale, s'il y en a une. S'il y a plus de 3 cultures, n'inscrire que les 3 cultures les plus importantes.

ANNEXE I

- 14-16 : Cultures de saison sèche : Même procédé que ci-dessus.
Si une culture se poursuit pendant les 2 saisons,
l'inscrire 2 fois.
- 17 à 24 : Propriété : Ne remplir ces colonnes que si l'un ou plusieurs des membres de la famille touchée par l'enquête est (sont) propriétaire(s) de la parcelle.
- 17 : Type d'acquisition : Achat, héritage, don, litige, inconnu
- 18 : Année de l'acquisition :
- 19 : Propriété personnelle : Ne remplir cette colonne que si la propriété est personnelle, écrire alors le n° du membre de la famille propriétaire de la parcelle.
- 20-21 : Propriété indivise : Ne remplir ces colonnes que si c'est le cas.
- 20 : Co-propriétaire résidant au hameau : Inscrire le n° de la famille et le n° de l'individu à l'intérieur de chaque famille co-propriétaire résidant dans le hameau, en commençant par le propriétaire membre de la famille touchée par l'enquête.
- 21 : Co-propriétaire résidant hors du hameau : Ecrire le nombre de co-propriétaires résidant hors du hameau.
- 22 : Parenté existant entre le ou les ancien(s) propriétaire(s) et le ou les nouveau(x) propriétaire(s) membre(s) de la famille touchée par l'enquête.
- 23 : Vie ou décès de l'ancien propriétaire
- 24 : Résidence de l'ancien propriétaire
- 25-26 : Utilisation de la parcelle directement par le propriétaire :
Ne remplir ces colonnes que si la famille enquêtée est propriétaire et usufruitière de la parcelle.
- 25 : Utilisation de la parcelle : Utilisation familiale ou utilisation générale.
- 26 : Revenu tiré de la parcelle :
- Revenu ne sortant pas du budget familial
- Revenu partagé entre les familles des co-propriétaires.

- 27 : Statut Inconnu : Ne remplir cette colonne par la lettre I que si la famille enquêtée usufruitière de la parcelle ne sait pas si elle en est propriétaire.
- 28 à 34 : L'usufruitier et le propriétaire sont 2 personnes ou 2 groupes de personnes différentes
- 28 : Type d'usufruit : Prêt, location, gage, métayage, litige, inconnu.
- 29 : Nombre de familles non-propriétaires utilisant (ou exploitant) la même parcelle
- 30 : Rapports directs ou indirects avec le propriétaire :
Il peut arriver qu'un intermédiaire se glisse entre le propriétaire et l'usufruitier.
- 31 : Durée du bail
- 32 : Rapports de parenté entre propriétaire et usufruitier
- 33 : Résidence du propriétaire : ne remplir cette colonne que si la famille touchée par l'enquête n'est pas propriétaire de la parcelle
- 34 : Résidence de l'usufruitier : ne remplir cette colonne que si la famille touchée par l'enquête est propriétaire de la parcelle.

ANNEXE I

ELEVAGE

EQUIPEMENT

Hameau: . Famille: Habitation: Act.princip.:
 1 2 3 4

	Nombre		A soi uti- lisé par l'exploit.	Pris en loc. ou reçu en prêt
5-Taureaux.....		<u>Bâtiments</u> :	Nb.	Nb Nb
6-Boeufs dressés...		24-Habitations		
7-Boeufs non dressés.....		25-Etables		
8-Vaches dressées.....		26-Porcheries		
9- " dressées et laitières.....		27-Poulaillers		
10- " laitières.....		28-Bergeries		
11- " ni dressées ni laitières.....		29-Parcs à boeufs		
12-Veaux		30-Greniers		
13-Porcins		31-Autres.....		
14-Ovins		
15-Caprins.....		<u>Gros matériel</u>		
16-Coqs-poules		32-Charrues		
17-Canards		33-Charrettes		
18-Oies		34-Batteuses		
19-Dindes		35-Sarcleuses..		
20-Pintades.....		36-Herses.....		
21-Lapins		37-Bicyclettes		
22-Ruches.....		38-Automobiles		
23-Autres		39-Autres		
.....			

PLANNING DE L'ENQUETE

PERSONNEL EMPLOYE

De Septembre à Décembre 1966 : Préparation de l'enquête

- Recensement, localisation des hameaux de la plaine, découpage de la plaine en strates,
- Tirage des hameaux enquêtés,
- Préparation des questionnaires d'enquête et du manuel de l'enquêteur.

Personnel : un chercheur (J. WURTZ) - Deux enquêteurs.

De Janvier à Juillet 1967 : Enquête sur le terrain

- Formation des enquêteurs (J. WURTZ)
- Tirage des unités tertiaires (exploitations) (M. BIED-CHARRETON)
- Contrôle de 12 enquêteurs dans 46 hameaux :

. J.L. LEBRAS	:	contrôle de	20	hameaux
. J. WURTZ	:	"	15	"
. M. BIED-CHARRETON	:	"	9	"
. Deux autres chercheurs:	:	"	2	"

D'Août à Décembre 1967 : Dépouillement et cartographie de l'enquête

- Calculs d'extrapolation, variance etc...(M. BIED-CHARRETON)
- Dépouillement :
 - mécanographique de l'enquête "démographie" par l'INSREE, exploitation et interprétation des résultats (M. BIED-CHARRETON et deux collaborateurs),
 - manuel de l'enquête "main-d'oeuvre, équipement-élevage" (J.L. LEBRAS) et deux collaborateurs)
 - manuel de l'enquête "Exploitation-propriété" (J. WURTZ et huit collaborateurs).
- Cartographie de l'enquête "Exploitation-propriété" (J. WURTZ et deux dessinateurs)
- Rédaction du rapport préliminaire sur la strate "Rive Gauche" de l'Ikopa.

De Décembre 1967 à Février 1968 : rédaction du rapport final

-II -

En ce qui concerne les enquêtes sur le terrain, la collaboration de Mme MARCHAL (Géographe) travaillant sur le hameau IAVOMBONY , celle de Mr CABANES (Sociologue) travaillant dans le bourg de NAMEHANA fut particulièrement fructueuse. Nous avons utilisé les résultats de l'enquête de ces deux chercheurs. Mme MARCHAL soutiendra un DES géographies en Juin 1968 à la faculté des Lettres de Tananarive sur ce sujet, Mr CABANES a publié en Février 1968 une étude sur Namehana qui a été remise à la S.C.E.T.

Les conseils concernant les méthodes de sondage, les coefficients des extrapolations, les variances prodigués par Mr GENDREAU (statisticien ORSTOM) ont été particulièrement appréciés .

Le dépouillement des enquêtes fut facilité par l'efficacité des deux collaborateurs : Mr RASOLOFOSON qui assuma une partie de l'exploitation de l'enquête "démographie" et Mr RAHAMEFY qui contrôla la cartographie et qui effectua une grande partie du dépouillement de l'enquête "exploitation - propriété" .

RAPPORTS REMIS A LA S.C.E.T.

- 5 rapports trimestriels,
- le manuel des enquêteurs (Février 1967)
- 2 cartes du découpage de la Plaine de Tananarive (Février 1967)
- la liste des hameaux de la plaine avec leurs principales caractéristiques (Février 1967)
- le plan de sondage (Février 1967)
- le rapport préliminaire "Strate Rive Gauche" (Octobre 1967).

E R R A T A

Vol. 1 : carte dépliant et carte page **73** , intervertir les numéros des hameaux 1 et 2

Vol. 2 :

P. 8 ligne 22

..... au hameau nettement supérieur à celui des autres sous-strates ; ~~page 73~~

P. 14 ligne 4

..... il y a trois sortes de résidents temporaires ;

P. 18 ligne 13

..... les hameaux de grande taille sont plutôt semi-urbains ;

P. 25 Ligne 6

..... épouses divorcées ;

P. 57 ligne 2

..... exceptées ;

P. 57 ligne 5

..... poteries et vaneries.

Vol. 3 :

P. 22 et P. 69 : l'échantillon-carré posé à Ambohiboanjo mesure 36,65 Ha et comprend 675 parcelles ; celui qui est posé à Ambohinaorina mesure 28,65 Ha et comprend 350 parcelles, enfin celui d'Antanjona mesure 26,11 Ha et comprend 381 parcelles.

P. 72 : culture maraîchère (2ème graphique), lire 5,94 % au lieu de 51,49 %.

Vol. 4 : pochette 5

Ambohiboanjo, surface exploitée	:	44,41 Ha	721 parcelles
Ambohinaorina	"-	23,35 Ha	316 parcelles
Antanjona	"-	22,36 Ha	405 parcelles

Vol. 1 (P. 1) Vol. 2 (p. 1) Vol. 3 (p. **46**) Vol. 4 (au recto de la couverture) : carte des strates, des sous-strates et des hameaux de l'enquête : intervertir les numéros des hameaux : 1 et 2 - 21 et 22 - 26 et 27 - 35 et 36 - 30 et 31 .